



Le Quinzième

jour du mois

RÉDIGÉ EN NOUVELLE ORTHOGRAPHE

Mensuel de l'université de Liège - Du 14 janvier au 9 février 2000 - n° 90



sommaire

■ Berlin à nouveau capitale

Le 1^{er} janvier a consacré officiellement le retour de la capitale allemande à Berlin. Quelle en est la signification symbolique? Doit-on craindre ce déplacement à l'Est de la capitale allemande? La ville fera-t-elle oublier son passé "maudit"?

Entretien avec Francis Balace, spécialiste de l'histoire allemande.

page 2

■ Immobilier

Depuis près de 40 ans, l'Université vit à l'heure du transfert au Sart Tilman. Le domaine accueille d'ailleurs des pans entiers de notre *Alma mater*, mais tout n'est pas terminé, loin s'en faut. Ventes et constructions de bâtiments rythment la vie de l'Administration immobilière de l'ULg.

Balade au pays de l'université de Liège.

page 3

■ La dioxine sous contrôle

Effet bénéfique de la crise de la dioxine : la création du CART, un nouveau centre interfacultaire de l'ULg. C'est à lui que revient la lourde tâche d'effectuer les analyses de polluants organiques à l'état de traces pour le compte d'entreprises privées ou publiques. Dioxine et PCB sont dans le collimateur!

Explications.

page 5

■ Temple d'Amon-Re

Depuis trois ans, Jean Winand, chercheur au FNRS, collabore avec le Centre franco-égyptien pour l'étude des temples, de Karnak. L'enceinte de ce temple vieux de 3 400 ans environ, révèle petit à petit ses secrets.

Interview et photos.

page 7

■ Franciel

Le Département de français de l'ISLV a mis au point un didacticiel de français destiné aux étudiants. Outil de perfectionnement, il s'adresse principalement aux rhétoriciens et aux premières candidatures et constitue en quelque sorte le ba-ba indispensable à connaître pour évoluer en toute quiétude dans ses études universitaires.

Démonstration sur cd-rom.

page 10



Reconnaissance scientifique internationale pour le Pr Joseph Martial

Quand les labos font des étincelles

« Pour ceux qui en douteraient encore, nous sommes capables de produire de bons résultats, rentables pour les laboratoires et les universités, mais aussi bénéfiques à l'ensemble de la société (...) Les chercheurs universitaires doivent déposer des brevets, pour permettre à d'autres unités d'exploiter leurs travaux tout en recevant un dividende qui va leur permettre de faire vivre leur laboratoire et d'avancer. » (Joseph Martial)

Voir page 9

propos

« La principale source de richesse étant intellectuelle, seules l'intelligence et l'éducation sont nécessaires. » On aimerait pouvoir prendre à la lettre ces paroles prononcées par Shimon Peres lors de sa venue en nos murs, alors que le budget de l'Université est mis, comme chaque année, sur le métier. Certes, jamais l'Université n'a eu autant la cote : le rôle de carburant de l'économie lui est unanimement reconnu; ni la dénatalité ni le décret bisseur-trisseur n'ont empêché qu'elle attire un nombre croissant d'étudiants; même le grand public prête une attention grandissante à son activité scientifique. Malgré cela, c'est dans l'indifférence quasi générale qu'elle se bat d'année en année pour joindre les deux bouts, tout en faisant face à de nouveaux défis.

Les exigences de la recherche internationale ont amené l'ULg à acquérir des équipements scientifiques extrêmement coûteux. La multiplication des étudiants, depuis les années 80, l'a obligée à investir dans des infrastructures d'accueil. On lui demande maintenant de rester à la pointe, d'offrir aux étudiants des conditions de vie épanouissantes sur tous les plans et de s'aligner, pour sa gestion, sur les critères en vigueur dans les entreprises. Les moyens, hélas, ne suivent pas. Croire que l'Université pourrait subvenir intégralement et immédiatement à ses besoins nouveaux en générant ses propres richesses est un leurre. En effet, ce n'est que de manière très sélective et très limitée que l'*Alma mater* peut prétendre accéder aux ressources qu'elle a générées. En outre, ne l'oublions pas, c'est le plus souvent dans le plus pur bénévolat qu'elle exerce sa citoyenneté.

Le Contrat d'avenir pour la Wallonie constate que l'isolement des scientifiques neutralise leur contribution au renouveau wallon. Or, priver l'Université de la capacité d'investissement nécessaire à l'accomplissement des objectifs de plus en plus nombreux qu'on lui assigne, c'est précisément la marginaliser. Si folle soit la course du monde, la logique voudrait qu'on lui donne au moins les moyens d'être à la hauteur de ses missions.

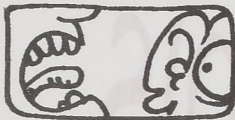
La rédaction

En quinze mots
Le Quinzième jour du mois vous présente ses meilleurs vœux pour cette dernière année du siècle. Que l'an 2000 vous apporte la joie de la connaissance, la fierté de la découverte, la douce euphorie de la réussite. Puisse-t-il aussi être synonyme de paix, de rêve et de poésie...



Entre les lignes

L'écho de l'écho



Bilan

Dans le bilan de la dernière décennie publié par *La Libre Belgique* (20/12), le sociologue Didier Vrancken a retenu comme fait majeur les grandes mobilisations citoyennes. La Marche blanche fut, en Belgique, l'expression la plus puissante de ces mobilisations d'un genre nouveau. (...) La morale semble redevenue centrale pour la constitution de l'individu contemporain là où, précisément, le politique avait pu prétendre nous fournir un outil d'explication et d'intervention sur le monde environnant. Nous n'assistons pas aujourd'hui à un renversement de cet ordre des choses où la morale ferait ainsi fonction de politique. Les grandes mobilisations n'ont pas pour but de se transformer en expressions ou en partis politiques. Il s'agit pour elles, au contraire, de peser sur la politique à partir d'un langage qui se veut délibérément non politique.

« Numerus clausus »

La Fédération des étudiants francophones refait parler d'elle avec le dossier du *numerus clausus* en médecine. La mesure de limitation s'appliquera pour la première fois au terme de cette année académique. La Fef réaffirme son opposition et annonce des actions de terrain de février à avril 2000. Mais elle a d'ores et déjà présenté son cahier de revendications, dans lequel elle relève les effets pervers de la mesure, dont la course à la réussite. Il ne suffit pas de réussir, il faut être meilleur que les autres, il faut réussir plus vite que les autres. Durant trois ans (au moins), l'étudiant en médecine va faire l'apprentissage de l'égoïsme. (Le Soir, 16/12).

Folamour

Le groupe agrochimique américain Monsanto et le groupe pharmaceutique américano-suédois Pharmacia-Upjohn ont annoncé leur fusion, créant ainsi un des poids lourds mondiaux du secteur des sciences de la vie. L'information a suscité le commentaire d'Olivier Toscer, journaliste au *Nouvel Observateur*, sur le tout nouveau (et remarquable) web site du magazine français (<http://quotidien.nouvelobs.com>) dans son édition du 20 décembre. Qui voudrait se marier avec Docteur Folamour ? Monsanto est père de Terminator, cette nouvelle génération de semences stérilisées par manipulation génétique. Cette invention biotechnologique interdit aux agriculteurs de réutiliser une partie de leur récolte pour replanter d'une année sur l'autre. À chaque récolte, les cultivateurs doivent verser leur écot aux guichets Monsanto. Las ! Devant la levée de bouillottes des organisations écologistes, Greenpeace en tête, et les inquiétudes de la bourse, la firme de Saint-Louis (Missouri) a dû suspendre ses projets de semences high-tech. La voilà de nouveau séduisante pour le labo pharmaceutique américano-suédois Pharmacia & Upjohn, nouveau conjoint pressenti. Wall Street applaudit. Mais combien de temps Terminator et les milliards de dollars dépensés pour sa mise au point resteront-ils dans le placard ?

Berlin, capitale d'une nouvelle Allemagne

Trois questions à Francis Balace

Spécialiste de l'époque contemporaine, Francis Balace est notamment chargé du cours d'Histoire d'Allemagne au sein de notre Université. Il nous livre son analyse du récent rétablissement à Berlin de la capitale de l'Allemagne unifiée.

Le Quinzième jour : Berlin est redevenue la capitale de l'Allemagne : d'après vous, quels sont les enjeux de ce transfert du centre politique de la République fédérale, situé à Bonn depuis mai 1949, vers l'ancienne capitale du Reich ?

Francis Balace : L'essentiel dans ce transfert est d'ordre symbolique. Il y a dans la décision prise par le Bundestag une volonté de donner plus de visibilité à l'unité retrouvée et de réassumer le passé allemand, avec cependant un désir à peine voilé d'exorciser les vieux démons. Significative à cet égard est la reconstruction du Reichstag : c'est comme si on ramenait les pendules à l'heure, celle d'avant l'incendie de février 1933, autrement dit d'avant la période nazie. Bref, on tire un trait sur le passé.

Le Q. J. : Cela signifierait-il que Berlin a cessé d'être une ville maudite ?

Fr. B. : En fait, cette ville au passé agité est loin de faire l'unanimité en Allemagne : le vote du 20 juin 1991 au Bundestag, par exemple, n'a été obtenu qu'avec une majorité de 15 voix sur 559 suffrages exprimés. Il faut se souvenir que, à une époque où elle n'était encore qu'une petite bourgade des bords de la Spree, isolée dans la lointaine plaine du Brandebourg et habitée de surcroît par des populations slaves, les souverains du Saint-Empire étaient élus à Francfort et sacrés à Aix-la-Chapelle. Berlin l'excentrique, située dans les confins des marches de l'Est, s'est seulement

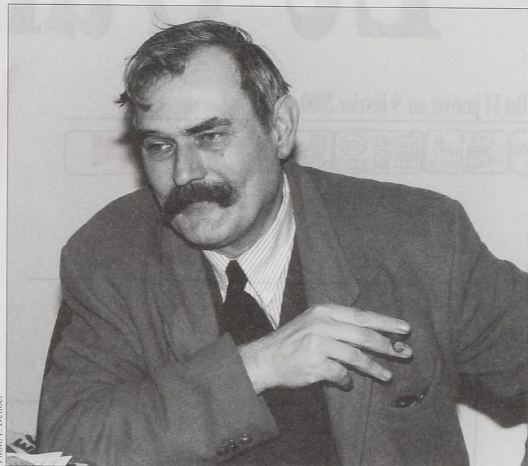


Photo F. Desmet

développée avec l'afflux des huguenots chassés de France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes (1685). Et c'est la politique centralisatrice de Frédéric II qui la fera accéder au rang de capitale du royaume de Prusse avant qu'elle ne devienne, à partir de 1871 et avec Guillaume I^{er}, celle du II^e Reich. De la fin du siècle dernier datent aussi le développement de la "ceinture rouge" de Berlin ainsi que l'effervescence politique, intellectuelle et artistique qui la parcourra, avec les moments dramatiques que l'on sait, tout au long du XX^e. Et un certain discours dominant, depuis Adenauer le Rhénan, laissera sous-entendre que la part tragique de l'histoire de l'Allemagne, à commencer par le militarisme et l'autoritarisme, incombe essentiellement aux Prussiens. Est-il besoin de rappeler, pour démentir ce stéréotype, que Hitler était Autrichien et que la Bavière n'a pas été la dernière à se laisser séduire par les sirènes du national-socialisme ? Dans un autre registre, il est aussi opportun de rappeler que les événements de 68 ont commencé à Berlin, bien avant le célèbre mois de Mai.

Le Q. J. : L'Allemagne – "patrie difficile" selon le mot de Heinrich Heine – est confrontée à un "passé qui ne veut pas passer" et doit toujours compter avec le regard des autres peuples européens. La naissance de la République de Berlin vous paraît-elle devoir sensiblement modifier cet état de choses ?

Fr. B. : Vaste question... Prédire l'avenir est toujours hasardeux. À ce jour, ce que l'on peut constater, c'est que toute une génération qui n'a connu ni le nazisme ni la guerre – le chancelier Gerhard Schröder en fait partie – est en train d'accéder aux postes de commande de la société allemande. Son état d'esprit pourrait se résumer ainsi : « L'époque où il

existait deux gouvernements allemands est bien révolue. Non seulement nous décidons, comme de grands garçons, où nous plaçons notre capitale, mais nous avons bien l'intention de nous délester quelque peu du fardeau de la culpabilité collective héritée de l'Histoire. » Les propos tenus il y a peu par l'écrivain Martin Walser, souhaitant échapper au joug omniprésent de la mémoire d'Auschwitz, vont évidemment dans ce sens. Ce à quoi Ignatz Bubis, ancien président de la communauté juive d'Allemagne, répondit : « Ceux qui parlent ainsi sont des incendiaires intellectuels. » On le voit, le débat n'est pas clos. Mais on peut se réjouir de ce que Berlin, cette ancienne "capitale du mal" comme d'aucuns l'ont appelée, redevenue en cette fin de siècle tumultueux le centre de gravité d'une grande nation démocratique, bien intégrée cette fois dans une Europe en construction.

Propos recueillis par Henri Deleersnijder

À propos de l'an 2000 et du troisième millénaire...

Carte blanche

L'an 2000, fortement médiatisé, et les controverses anecdotiques relatives au début du III^e millénaire (non fondées quand on connaît l'erreur d'estimation de Denys le Petit, lors de la fixation du début de l'ère chrétienne) incitent à la réflexion sur la découpe actuelle du temps...

Lorsque le 1^{er} janvier de l'an 2000 (calendrier grégorien) aura été célébré, cet événement, souvent perçu par certains comme exceptionnel de par la magie des nombres, sera apparu à d'autres beaucoup plus banal, voire résolument anodin. Ainsi, dans le monde islamique, ce jour-là correspondra au 24 Ramadan de l'an 1420 de l'Hégire et pour les Juifs, il s'agira du 23 Tebeth de l'an 5760 de l'ère du Monde...



Photo E. Biémont

Piedra del Sol souvent identifiée au « Calendrier aztèque

Nous faisons encore appel en cette fin de siècle, sans trop nous en préoccuper, à un calendrier grégorien, vieux de plus de 400 ans. Ce calendrier, réformé par Grégoire XIII en 1582, est un produit désuet de notre histoire, de notre passé mais la chronologie qu'il soutient et l'organisation de notre vie qui en est tributaire ont réussi à s'accommoder de ses imperfections, de son anachronisme et de ses anomalies. Ainsi, qui s'émeut encore d'un début d'année fixé, depuis Jules César, arbitrairement au 1^{er} janvier alors qu'il ne correspond plus à aucun moment privilégié de l'année astronomique ? Qui s'émeut des noms de mois, et de leur durée, dont les anachronismes résultent des superstitions et de l'hémérologie de la Rome antique ? Qui, enfin, est encore perturbé par les errances de la fête de Pâques dont la périodicité, tributaire du mystère des épactes, atteint 5 700 000 années ? Auguste Comte et les révolutionnaires français s'en émeurent mais leurs tentatives de réforme, trop radicales, furent sans lendemain...

Jadis, l'homme était tributaire des rythmes imposés par la nature, qu'il s'agisse du rythme circadien lié à la rotation de la terre sur elle-même, du rythme mensuel associé aux lunaisons ou du rythme tropique indissociable du mouvement de translation de la Terre autour du Soleil. Les observations astronomiques et la mécanique céleste jouaient un rôle de premier plan dans ce contexte. Plus récemment, le décompte temporel, régi par les horloges atomiques, a

permis de raffiner la précision des observations astronomiques et de s'affranchir du temps des astres. On est ainsi passé, par une révolution douce, du temps des astres dénombrant le temps des hommes au temps des hommes dénombrant le temps des astres...

La lunaison, désormais, ne joue plus qu'un rôle mineur dans la vie des hommes. Elle intéresse encore les poètes, mais son importance, pour les rythmes agraires, est négligeable. C'est la raison pour laquelle le calendrier, initialement lunaire, a pu se détacher progressivement du mois synodique. Il est devenu solaire, la vie terrestre étant tributaire de l'année tropique dont le cours se manifeste par le cycle saisonnier de la végétation.

La symbolique du mystère temporel a varié au cours des siècles. Aux fabuleux cycles d'années évoqués dans la cosmogonie hindoue, au temps des cités grecques rythmé par les Olympiades, à la cosmogonie mésoaméricaine dont la roue du temps et la Pierre du Soleil généraient un univers infini et cyclique, a succédé une vision davantage rationaliste et mécaniste de l'écoulement des jours et des années. La domestication du temps par la technologie, froide et rigoureuse, s'efforce de rendre désuète la poésie des montres et des horloges somptueuses d'autrefois. Elle tend à s'ériger en nouveau gardien du temps et à faire définitivement du calendrier un monument de l'histoire...

E. Biémont

Émile Biémont, physicien atomiste et astrophysicien, est directeur de recherches au FNRS II est également correspondant de l'Académie royale de Belgique.



Quand le bâtiment va

Ce n'est un secret pour personne, l'université de Liège déménage depuis 40 ans ! Un plan de transfert avait été élaboré dans les années 60. Son but était de construire, sur un campus à l'américaine, une université dans les bois du Sart Tilman.

Au cours des années 60, 70 et 80, petit à petit, des pans entiers de l'Université ont été transférés et l'ULg a réussi à faire du domaine du Sart Tilman un parc d'enseignement et de recherche performant tout en maintenant son caractère de domaine vert, de "poumon vert", ouvert à tous.

Fin 1991, la Communauté française faisait tomber dans l'escarcelle de l'ULg une dotation immobilière de 2,8 milliards pour les années 1992-1998. Celle-ci, gérée en bon père de famille, est devenue pratiquement 4 milliards fin 1998. L'ULg bénéficiera en outre d'une subvention de 200 millions environ, subvention liée aux fonds européens. Si ces sommes sont importantes, elles sont toutefois loin de suffire aux besoins demandés par la finalisation du transfert. Elles sont, en effet, largement insuffisantes par rapport à l'ampleur de la tâche et sans commune mesure avec les montants consacrés aux transferts des campus de l'ULB et de l'UCL, qui furent achevés dans des délais beaucoup plus courts.

Grâce à cette dotation, l'Université a pu réaliser de grands travaux tels que l'aménagement des bâtiments du quai Roosevelt, de la place Cockerill et de la place du 20 Août, la construction d'un nouvel Institut de mathématique, du trifucaultaire et des grands amphithéâtres de l'Europe. Elle a aussi pu entamer le transfert de la faculté des Sciences appliquées vers le Sart Tilman, construire un nouvel Institut de pharmacie sur le site du CHU, inauguré en novembre dernier, et entamer la construction d'un nouvel Institut de dentisterie.

Où en est-on aujourd'hui ?

À défaut d'une nouvelle dotation immobilière, la seule possibilité en vue d'assurer la poursuite du transfert est aujourd'hui la valorisation de certains de nos biens.

La vente d'une partie de l'Institut de mathématique du Val Benoît apportera 127 millions. Celle des bâtiments de Cureghem - vendus pour une part à la ville d'Anderlecht et pour l'autre à AIRCA, une société privée - apportera 160 millions lorsque la clause suspensive relative à l'affectation du sol sera levée, ce qui ne devrait plus tarder.

La vente de la deuxième partie de l'Institut de mathématique est en cours de négociation tout comme celle de l'Institut d'astrophysique de Cointe, institut pour lequel les services de fouilles de la Région wallonne se sont montrés intéressés.

Quant au site du Val Benoît, il fait l'objet de

plusieurs sollicitations. Quelques amateurs se sont en effet manifestés, car la localisation de ce site en fait aujourd'hui un pôle très attractif. Proche de la future gare TGV des Guillemins, à côté de l'autoroute, le site est également situé à proximité de l'aéroport de Bierset et dans le voisinage du port fluvial de Liège ! À situation exceptionnelle, vente exceptionnelle, pensez-vous du côté du rectorat.

Les chantiers du futur

Les "pré-cliniques" de la rue de Pitteurs (Institut de physiologie) et de la place Delcour (Institut d'anatomie) devraient enfin rejoindre "leur" faculté de Médecine dans une des tours du CHU qu'il faut à présent équiper. Que fera-t-on des immeubles utilisés actuellement ? Peut-être un complexe muséal en liaison avec l'Aquarium. Mais ce projet n'est encore qu'une hypothèse.

Quant aux bâtiments de la rue Fusch qui abritaient les Instituts de pharmacie et de botanique, il s'agit d'un ensemble légué à l'Université dans un but d'enseignement. L'ULg en restera donc propriétaire et plusieurs centres universitaires souhaitent y être logés. On évoque notamment le musée du cinéma, les collections artistiques, le centre d'histoire des sciences et des techniques et le centre d'histoire du mouvement wallon. Mais il faudra au préalable rénover complètement l'intérieur de ces bâtiments. Une aide des pouvoirs publics sera indispensable à cet effet.

La rénovation de la salle académique fait aussi partie des grands travaux en projet. Classée, cette salle est un des plus beaux fleurons architecturaux du XIX^e siècle en région liégeoise et, à ce titre, sa rénovation, qui devrait débuter dans le courant de l'année 2000 pour s'achever au plus tard en 2001, bénéficiera de subsides de la Région wallonne.

D'autres projets encore figurent dans les cartons de l'Université. En ce qui concerne le quadrilatère du 20 Août, il faudra réaliser dès que possible la nouvelle cafétéria, réaménager la salle des professeurs dans ses dimensions originelles et assurer la fin du transfert de la section de géographie. Le Sart Tilman accueillera prochainement les départements situés aujourd'hui au Val Benoît, ce qui nécessitera la construction de salles de cours notamment.

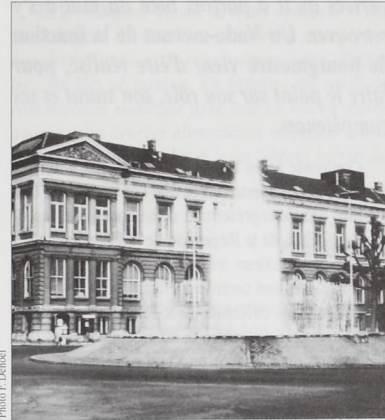
Encouragement public ?

Il serait évidemment logique, eu égard aux montants nécessaires pour mener à bien l'exécution de cette liste non exhaustive des travaux, qu'une nouvelle dotation soit accordée à l'ULg puisque celle-ci n'a guère été favorisée par les décisions politiques prises in illo tempore.

En effet, la valorisation de nos biens sera loin de couvrir le coût de tous les projets évoqués ci-dessus. Et n'oublions pas qu'aux frais de la construction des bâtiments, s'ajoutent ceux de l'entretien des bâtiments existants, des déménagements, du nouveau mobilier et, last but not least, des parkings !

Quelques chiffres à titre indicatif

- Complexe de la place du 20 Août	560 millions
- Institut de mathématique	240 millions
- Amphithéâtres de l'Europe	268 millions
- Génie civil et Mécanique	943 millions
- Pharmacie et Amphithéâtre	449 millions



Institut d'anatomie - L3 - Rue de Pitteurs



Institut d'astrophysique - E1 - Cointe



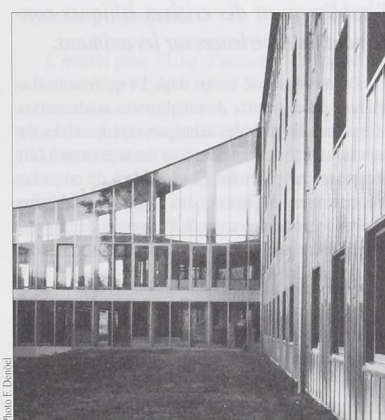
Bâtiment du génie civil - C2 - Val Benoît



Institut de pharmacie - B36 - Sart Tilman



Faculté de Philosophie et Lettres - A4 - quai Roosevelt



Faculté des Sciences Appliquées - B52 - Sart Tilman

Promotions



Promotions

Léo Houziaux, professeur émérite de la faculté de Sciences, est élu Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

Jacques Rondal, professeur à l'Institut de génie civil, a été élu en tant que "Fellow" de l'Engineering Academy of the Czech Republic.

Jean-Claude Scholsem professeur à la faculté de Droit a été désigné par le Sénat pour siéger pendant les quatre prochaines années au Conseil supérieur de la Justice. Cet organe a été créé suite aux accords Octopus concernant la réforme de la Justice. Il a notamment pour mission d'objectiver la nomination et la promotion des magistrats et de répondre aux doléances des citoyens sur le fonctionnement de la Justice.

Nominations

Xavier Deru est nommé, à partir du 1^{er} novembre, chargé de cours à la faculté de Philosophie et Lettres.

Olgiert Kutý, professeur de la faculté d'Economie, Gestion et Sciences sociales, a été nommé professeur visiteur à l'université de Fribourg.

Prix étudiants

Jean-Philippe Legrand (récemment diplômé de l'ULg) a reçu ce 6 décembre, au palais provincial de Liège, le 1^{er} prix du CLIRP (cercle liégeois d'information et de relations publiques) qui récompense un travail de fin d'études sur le thème de la communication. Son mémoire était intitulé *Rôle social et fonction journalistique des dessinateurs dans la presse quotidienne nationale en Communauté française*.

Stéphane Ledercq, licencié de l'école liégeoise de Criminologie Jean Constant de l'ULg, a reçu le prix de la Générale de Banque pour son travail de fin d'études intitulé *L'utilisation des caméras par les services de police confrontée au respect de la vie privée*, reconnu par la loi du 8 décembre 1992.

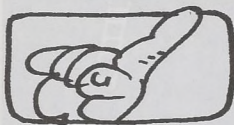
Frédéric Vanhoorne, docteur en philosophie et lettres, a reçu, pour son travail *Cités jansénistes au Grand Siècle. Recherche d'une autre politique entre baroque et classicisme*, le prix annuel de la Fondation Halkin-Williot.

Déménagements

Désormais, le service du Pr Hogge a une nouvelle adresse : Institut de mécanique, B52/3, Niveau +2, ULg/Campus universitaire du Sart Tilman, chemin des Chevreuils 1, 4000 Liège, tél. 04/366.91.26, fax 04/366.91.41.

Le service d'Aérodynamique du Pr Essers est situé également dans le bâtiment B52/3, tél. 04/366.93.59, fax 04/366.91.36.

Bonnes affaires



Prix

Afin d'encourager le goût pour la recherche à l'ULg, le **Corps consulaire de la province de Liège** a institué un prix annuel de 50 000 FB dans l'intention de récompenser un étudiant ou un chercheur de moins de 35 ans. Le prix sera attribué pour un travail original de recherche portant sur les relations internationales. **Candidatures pour le 1^{er} mars 2000 au plus tard.**

Adresse : Administration Recherche et Développement, place du 20 Août 7, 4000 Liège, tél. 04/366.52.31, fax 04/366.55.58, <http://www.ulg.ac.be/ardev/prix/2000/3-consuls.html>

Le Centre d'études Princesse Joséphine-Charlotte octroie un prix d'un montant de 500 000 FB pour encourager la recherche scientifique dans le domaine de la virologie, plus précisément dans la lutte contre les infections virales du système nerveux et la poliomyélite. **Les dossiers doivent être introduits avant le 1^{er} février 2000.**

Adresse : FNRS, rue d'Egmont 5, 1000 Bruxelles, tél. 02/504.92.11

Le prix Roger Vanthournout 2000 couronne des actions développées en Wallonie et à Bruxelles pour la promotion de l'économie sociale et de l'emploi des personnes peu qualifiées. **Les candidatures doivent parvenir avant le 15 mars 2000.**

Adresse : Prix Roger Vanthournout, rue de Steppes 22, 4000 Liège, tél. 04/227.58.89, fax 04/227.58.13 ou ages@skynet.be

Bourses

Attention ! Pour des études postgraduées ou des recherches en Grande-Bretagne, les candidats sont invités à entreprendre leur recherche de sources de financement un an au moins avant le départ souhaité. Les candidatures sont à rentrer entre mai et septembre selon le cas (consulter les sources indiquées par le *British Council*, sans oublier le *Research Council* propre à chaque discipline).

Contacts : British Council à Bruxelles (centre ouvert au public de 12 à 17h) pour toutes les questions concernant les études supérieures et la recherche en Grande-Bretagne, y compris les formulaires de demandes d'inscription. Possibilité de consulter les sites <http://www.britishcouncil.org/belgium/education/index.htm>, ou <http://www.britishcouncil.org/eis/assfinan.htm> et <http://www.britishcouncil.org/belgium/infoexch/belaward.htm>.

Nouveau : le site <http://www.baef.be> de la BAEF à découvrir pour le prix des Alumni 2000, sciences appliquées (nouvelle formule) et les bourses pour partir aux USA et faire venir des Américains (juniors et seniors).

Pour d'autres Bonnes affaires, consultez <http://www.ulg.ac.be/ardev>

Bourgmestre : mode d'emploi

■ **Déchets ménagers, rallyes automobiles, centres de bronzage, concerts en plein air, mariages, permis de bâtir, émeutes, voiries... Les tâches du bourgmestre sont tellement nombreuses et variées qu'il a parfois bien du mal à s'y retrouver. Un Vade-mecum de la fonction de bourgmestre vient d'être réalisé, pour faire le point sur son rôle, son statut et ses compétences.**

Confronté à des tâches complexes, aux multiples facettes, le bourgmestre est ce que l'on appelle un être hybride. Tantôt représentant de sa commune, tantôt agent de l'Etat, de la Région ou de la Communauté, il remplit des fonctions très diverses, soit de manière autonome, soit sous contrôle hiérarchique, à des degrés de responsabilité différents. Avec l'explosion législative de ces dernières décennies, le bourgmestre est de plus en plus souvent considéré, à tort ou à raison, comme la personne la mieux placée pour veiller à la bonne exécution des lois dans sa commune, dans des domaines parfois très complexes. Or, jusqu'ici, aucun ouvrage reprenant de manière exhaustive et systématique ses compétences n'avait été réalisé, mis à part quelques livres, rapidement dépassés, faute d'être régulièrement mis à jour.

C'est pourquoi la Conférence des bourgmestres de l'agglomération liégeoise a demandé à Michel Herbiet, professeur ordinaire à l'université de Liège, et à Gilles Custers, assistant au service de Droit public et administratif, de réaliser un *Vade-mecum de la fonction de bourgmestre*. Travail colossal, puisqu'il a nécessité l'examen minutieux de tous les documents parlementaires, articles de doctrine, décisions jurisprudentielles, lois, décrets, arrêtés royaux, arrêtés d'exécution et circulaires administratives sur la question. Le résultat : un volume de 526 pages, édité par la Maison La Charte probablement en janvier 2000.

Une matière en évolution constante

Destiné à tous les bourgmestres de la Région



wallonne (hormis ceux des communes germanophones, dont les compétences sont particulières sur certains points), cet ouvrage deviendrait rapidement caduc s'il n'était complété au fur et à mesure par les nouvelles réglementations. C'est ainsi que la première mise à jour, pour le trimestre écoulé, représente déjà une centaine de pages, la loi évoluant très rapidement dans ce domaine. Les auteurs envisagent d'ailleurs d'éditer le recueil sous forme de cd-rom, voire de créer un site Internet.

Véritable outil de travail, le *vade-mecum* a été conçu pour un usage pratique et adapté à des hypothèses concrètes. Présenté sous forme de fiches, il se divise en trois parties : le statut du bourgmestre, l'ensemble de ses compétences et les modalités d'exercice de sa fonction. Pour une recherche aisée, le lecteur dispose également d'un index, d'une table des matières et d'une table de fiches.

Les risques du métier

Cet ouvrage intervient au bon moment, alors qu'un renforcement de la fonction de bourgmestre est envisagé afin d'en faire de véritables professionnels, mieux payés et, par conséquent, avec de plus lourdes responsabilités. D'autant qu'il est aujourd'hui fréquent qu'on les convoque devant les juridictions civiles ou pénales, pour répondre des fautes qu'ils auraient

commises dans l'exercice de leurs fonctions. Dans ces circonstances, mieux vaut être correctement informé de la nature de ses attributions...

À cet égard, le *vade-mecum* est révélateur de la disparité des compétences du bourgmestre, des plus futiles aux plus graves, avec des conséquences parfois démesurées. Exemple : lors d'une course cycliste, c'est à lui que revient la tâche de fixer le nombre exact de signaleurs postés le long du parcours, aux endroits dangereux. Si un accident mortel se produisait à un carrefour sans signaleur, le bourgmestre

pourrait être assigné devant les tribunaux pour homicide involontaire, par manque de précaution !

Homme à tout faire de la commune

Au fil des réglementations, le bourgmestre devient malgré lui une sorte d'homme à tout faire, désigné pour intervenir dans des matières parfois extrêmement techniques ou scientifiques... ou dans les endroits les plus inattendus ! Ainsi, il a le droit de pénétrer dans tous les centres de bronzage de sa commune, afin de vérifier si la réglementation y est bien respectée, procéder à l'audition des clients et constater toute infraction dans un procès-verbal ! Un vrai rayon de soleil dans la grisaille de ses fonctions...

Prise par des organes différents à des époques différentes (certaines lois remontent au début du siècle, comme celle sur la protection des pigeons militaires), la législation concernant le bourgmestre manque sérieusement d'uniformité. Les mesures à prendre, les procédures à suivre ou les organes à consulter sont presque aussi variés que les textes qui les organisent. Bilan de ces divergences, le *vade-mecum* se veut également un appel à la cohérence, lancé aux législateurs de Belgique...

Marie Demoulin

Commission d'éthique

■ **Soucieuses de préserver le bien-être des animaux destinés à la recherche scientifique et dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en la matière, les autorités académiques liégeoises ont décidé la mise en place d'une commission d'éthique universitaire. Cette commission aura notamment pour tâche l'établissement des critères éthiques concernant les expériences sur les animaux.**

Depuis quelque temps déjà, l'expérimentation animale est au centre de nombreuses controverses. Malgré l'amélioration des techniques expérimentales, des animaux sont toujours utilisés pour des tests visant à faire progresser la recherche. Confrontée à de nouvelles préoccupations éthiques et aux critiques de certaines sociétés de protection animale, l'université de Liège ne pouvait rester indifférente à cette situation.

Composée de sept membres ulgistes et d'un membre extérieur, la commission d'éthique comprend trois vétérinaires, deux biologistes, un juriste et un expert vétérinaire désigné par le ministre de l'Agriculture.

Une commission pour la cause animale

La commission est investie de différentes missions

parmi lesquelles le contrôle régulier des animaleries sous la supervision de l'inspecteur vétérinaire désigné par le ministre de l'Agriculture. De plus, les directeurs de laboratoires doivent souscrire, auprès de la commission, "une demande d'agrément d'un protocole expérimental incluant l'utilisation de vertébrés vivants". Cette demande doit indiquer clairement l'objectif visé par l'expérimentation, la description des animaux, le nombre d'animaux utilisés, une série d'indications relatives au fournisseur et à la procédure mise en place. « La commission doit vérifier qu'il existe un rapport justifié entre les objectifs poursuivis par les laboratoires et l'utilisation d'animaux nécessaires à l'expérimentation », explique Baudouin Nicks, professeur à la faculté de Médecine vétérinaire et membre de la commission.

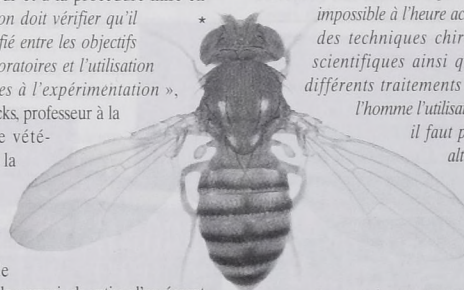
Le non-respect de ces règles peut coûter cher : le ministère de l'Agriculture a en effet le pouvoir de retirer l'agrément aux laboratoires qui ne respectent pas la législation et les principes d'éthique. D'autre part, l'avis favorable d'une commission d'éthique est de plus en plus souvent demandé par les organismes qui subventionnent la recherche, ainsi que par les comités de rédaction des revues scientifiques auxquelles sont soumis les résultats de la recherche destinés à être publiés.

Rompre le silence

La création de cette nouvelle commission offre à l'Université la possibilité de mieux connaître et mieux maîtriser l'ensemble des recherches effectuées sur des animaux. « Si on compare les laboratoires d'expérimentation de l'Université avec des laboratoires de firmes du secteur pharmaceutique, remarque Baudouin Nicks, il faut admettre qu'à Liège, on utilise peu d'animaux. Interdire l'expérimentation animale est impossible à l'heure actuelle. Le développement des techniques chirurgicales, les progrès scientifiques ainsi que l'amélioration des différents traitements médicaux imposent à l'homme l'utilisation d'animaux. Bien sûr, il faut privilégier les méthodes alternatives quand cela est possible. La commission doit veiller à limiter au strict minimum l'utilisation des animaux d'expériences et s'assurer que toutes les mesures seront prises pour éviter et soulager leur souffrance. » C'est dans cette optique que la toute récente commission d'éthique universitaire permettra à la communauté scientifique d'assurer la transparence en matière d'expérimentation animale.

Françoise Bathy

* *Drosophile* à l'origine de la cartographie génétique



Dioxine : l'ULg joue sa carte

Un centre interfacultaire, créé fin mai 1999 pour répondre aux demandes d'études d'échantillons résultant de la crise de la dioxine, est désormais pleinement à l'œuvre dans les deux domaines de la "routine" et de la recherche. Nom de code : CART.

C'est, à l'ULg, l'un des effets (bénéfiques) de la crise de la dioxine. Dans les turbulences qui ont secoué le pays au printemps 1999, un centre interfacultaire d'analyse des résidus en traces (CART) avait été mis sur pied. Ce centre, qui peut prétendre décrocher un label d'excellence, vient d'être approuvé, en novembre dernier, par le conseil d'administration de l'Université. Il réunit quatre unités de recherches complémentaires : les laboratoires de Guy Maghuin-Rogister (analyse des denrées alimentaires), d'Edwin De Pauw (spectrométrie de masse), de Jean-Pierre Thomé (écologie animale et écotoxicologie) et de Joseph Martial (biologie moléculaire et génie génétique).

Dioxine et PCB : risque incertain

Extrêmement toxiques, ces substances peuvent engendrer des œdèmes et des troubles de la reproduction chez les animaux. On reste cependant dans l'incertitude quant aux conséquences sur l'homme, même si l'on suspecte la dioxine d'être cancérigène. Est-elle un véritable agent déclencheur ou un promoteur du cancer ? La polémique reste ouverte. Pour Jean-Pierre Thomé, il faut relativiser le problème, sans pour autant le minimiser. « Ces toxiques ne sont pas nouveaux, conclut-il. Nous les côtoyons depuis longtemps sans être immunisés pour la cause. Profitions de la situation actuelle pour prendre les mesures qui limiteront leur dispersion dans l'environnement et qui contrôleront leur devenir. »

Deux missions pour le CART

Pour son président, Guy Maghuin-Rogister, la

crise de la dioxine a été l'occasion de rassembler à une même enseigne des laboratoires qui collaboraient déjà de longue date. Le directeur, Edwin De Pauw, souligne de son côté que « sur la scène européenne, le CART est quasiment seul à présenter un tel effet de synergie ». Jean-Pierre Thomé, pour sa part annonce la couleur : « Les missions du CART sont focalisées sur deux plans : un aspect routine et un aspect recherche. »

Le centre interfacultaire réalise pour le compte d'entreprises privées ou d'autorités publiques des analyses de polluants organiques à l'état de traces. Cela concerne aussi bien les denrées alimentaires que les produits animaux et autres substances d'origine biologique ou environnementale. Si la dioxine est le résidu de diverses activités humaines, les PCB (NDLR : les polychlorobiphényles ou PCB sont une substance voisine de la dioxine) ont quant à eux été volontairement fabriqués et utilisés de manière vaste pour leurs propriétés chimiques découvertes dès 1929 (agent plastifiant ou isolant, fluide caloporteur, blanchiment du papier...). « La formation de dioxine peut même trouver une source dans la combustion de PCB », a précisé M. Thomé en décembre lors d'une conférence grand public.

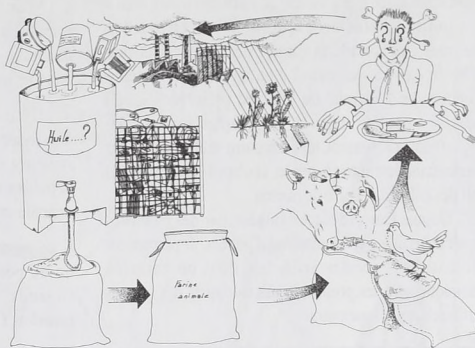
Le CART, bien évidemment, s'investit aussi dans la recherche, pôle particulièrement pris en charge par le laboratoire de Joseph Martial qui vise à mettre au point de nouvelles méthodes d'analyse des polluants organiques. « Moins coûteuses et plus rapides, selon le professeur, ces nouvelles procédures basées sur la biologie permettent de traiter beaucoup plus d'échantillons à la fois que les méthodes classiques. » Le laboratoire de biologie moléculaire et de génie génétique développe en ce moment un test en culture de cellule. Effectuant un premier criblage des fragments

soumis à l'analyse, il détermine plus rapidement par visualisation fluorescente une présence significative de dioxine et/ou de PCB. Ce procédé est déjà utilisé par le CART. « Il est au point, ajoute M. Martial. Avec l'appui de subventions, il faut maintenant l'optimiser en vue d'une utilisation routinière. »

Et le professeur Thomé de rester optimiste : « Au vu du nombre d'échantillons qui arrivent actuellement dans les laboratoires, le gouvernement belge effectue les contrôles nécessaires. En fonction des seuils de concentration maximale fixés, tout est mis en œuvre pour que les denrées alimentaires suspectes soient rigoureusement contrôlées et, le cas échéant, retirées du marché. »

Karl Maréchal

Les principaux bailleurs de fonds du CART sont la DGTR (Direction générale des technologies et de la recherche, dépendant du ministre wallon de la Recherche et des Technologies nouvelles Serge Kubla), le Feder (Fonds européen de développement régional), la ainsi que les Fonds spéciaux européens (17 millions pour deux ans) « Soit un budget d'environ 100 millions de FB de crédits, précise Jean-Pierre Thomé. Ce qui va permettre de développer le volume d'analyse de dioxine et de PCB. »



Liège, capitale de la formation continuée

Le secrétariat de l'Eucen (European universities continuing education network) s'installe dans les bâtiments de l'ULg. Véritable coup de pouce pour la formation continuée de notre Université.

En mai prochain, le secrétariat de l'Eucen déménagera de Bristol à Liège. Association internationale sans but lucratif créée en 1992 à l'initiative de différents groupes issus d'universités européennes, l'Eucen est devenue aujourd'hui l'interlocuteur unique dans le secteur de la formation continue internationale.

Par formation continue (ou continuée), on désigne toute forme d'éducation centrée sur une seconde trajectoire ou la poursuite d'une première trajectoire non terminée après l'âge d'éducation obligatoire et après une interruption longue. Cette formation, précisons-le, ne concerne ni les DEC, ni les DES, ni les DEA, ni les doctorats à thèse.

L'Eucen comprend 172 membres (dont l'ULg) de 27 pays différents. L'affiliation est réservée aux établissements de l'enseignement supérieur qui délivrent dans leur pays le diplôme de plus haut niveau. L'objectif de l'Eucen est double : mettre sa politique au service de l'Europe entière et promouvoir une formation continue de haut niveau grâce à l'échange des expériences, des pratiques et des innovations.



Victor de Kosinsky, président de l'Eucen.

M. Victor de Kosinsky, président de l'Eucen et professeur à la faculté des Sciences appliquées de l'ULg, nous a éclairé sur les raisons du déménagement : « Face aux demandes et à la multiplication des projets, explique-t-il, nous devons nous organiser différemment. Notre petit secrétariat de Bristol n'emploie que deux secrétaires à mi-temps. Il n'est plus possible pour elles d'assumer un réseau d'une telle ampleur. L'opportunité s'est présentée d'installer le secrétariat général à Liège et d'y prévoir une équipe plus étoffée. »

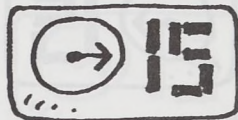
À Liège, la formation continuée universitaire existe, mais sans reconnaissance officielle et sans structure formelle. En janvier 1998, une commission facultativement "Formation continuée" était toutefois installée pour développer l'offre et la

qualité de la formation continuée à l'ULg. Un projet est né avec l'Interface Entreprises-Université qui constituerait un intermédiaire entre la formation continuée proposée à l'ULg et les demandes des entreprises. M. Maghuin-Rogister, président de la commission et professeur à la faculté de Médecine vétérinaire, se réjouit de l'installation du centre de l'Eucen au sein de l'Université : « La structure que l'on désire mettre en place pour la formation continuée à l'ULg devrait évidemment être connectée au secrétariat de l'Eucen. Cet organisme pourrait devenir un canal essentiel pour la diffusion de nos formations continuées vers l'étranger. Nous bénéficierons alors d'une reconnaissance européenne. »

L'intérêt pour l'ULg d'accueillir en son sein le secrétariat de l'Eucen ne se limitera pas à cette reconnaissance européenne. L'association rendra aussi des services considérables (et gratuits) à l'Université, dans le financement de projets par exemple. Elle favorisera également l'établissement de relations privilégiées avec des organismes de grande envergure tels que la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, l'Unesco ou encore l'OCDE. Last but not least, M. de Kosinsky souligne que « si grâce à l'Eucen, l'ULg prend d'efficaces initiatives dans le secteur de la formation continuée, l'Institution deviendra une université de référence en la matière dans une Belgique où ce type de formation universitaire tâtonne encore ».

Annick Charlier

15 jours 15 secondes



Le SEGI communique

Comme chaque année, le Service général d'informatique (SEGI) tiendra en janvier des réunions de concertation avec les membres du personnel ULg, utilisateurs de ses services. Tout membre intéressé y est le bienvenu.

Voici le calendrier prévu :

- Institut d'astrophysique à Cointe : mercredi 19/01 à 14h15, salle de réunion.

- Faculté de Droit, faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales, faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, faculté de Médecine et faculté de Médecine vétérinaire : jeudi 20/01 à 14h30, faculté de Droit, salle du Conseil.

- Faculté des Sciences, Instituts de physique, de chimie et de mathématique, Institut Montefiore et faculté des Sciences appliquées : vendredi 21/01 à 10h30, Institut de physique, local 3-45.

- Faculté de Philosophie et Lettres, CIPL, bibliothèques : mardi 25/01 à 10h30, CIPL, quai Roosevelt 1B.

Toute personne empêchée de participer à la réunion qui la concerne peut, bien sûr, rejoindre une réunion sur un autre site.



Ça bouge sur le web !

La page des cercles d'étudiants a été mise à jour (merci à Mark !). Voici un bon départ pour un voyage studieux, amusant ou décoiffant : <http://www.ulg.ac.be/etudiants/cercles.html>

Ça y est : la Fédé a de nouveau un serveur web ! Pas encore bien touffu, mais c'est un début. Le cercle homosexuel CHEL a de nouvelles pages sur le serveur du SIPS. L'Union a revu son look, le CESPAP (sciences) a tout remodelé en novembre dernier. Mais le plus joli, à notre avis, c'est celui du CEPSE (psycho-péda). Naissance du site de l'ALEC, renaissance de celui du CEB. CEI-Best publie en anglais, le Congrès des étudiants en trois langues. Ça bouge dans les cercles !

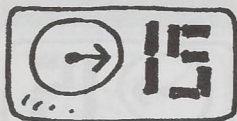
Sérieux ou pas sérieux ? Les deux ! Il y a les sites très sérieux d'AAA-consult et du CSI, sans oublier les centrales de cours. Mais les étudiants aiment l'humour. Aux dépens des profs, par exemple, comme le "Jurion Mix" de l'Aresce ou le "Ils l'ont dit" des Germanistes.

Pour le folklore, accrochez-vous : les comités de baptême, de folklore et les homes ne font pas dans la dentelle ! <http://www.ulg.ac.be/etudiants/folklore.html>

Info hébergement web : Stéphane Gréry, Fédé, tél. 04/366.31.99

cellule.internet@ulg.ac.be

15 jours 15 secondes



Rewriting

Événement assez exceptionnel le mercredi 19 janvier 2000. Il s'agit d'un cycle de trois conférences en anglais sur le thème des réécritures. L'auteur britannique Marina Warner, Chantal Zabus, professeur de l'UCL et spécialiste des réécritures, ainsi que Tobias Döring, chercheur à l'université libre de Berlin et spécialiste de Marina Warner, seront présents pour ces conférences qui se dérouleront place Cockerill. Entrée : 100 FB, mais entrée libre pour les étudiants et membres de l'Association belgo-britannique.

Contacts : Christine Pagnoulle, tél. 04/366.54.38, fax 04/366.57.21 ou cpagnoulle@ulg.ac.be

Droit de la presse sur le Net

Si le droit de la presse sur la toile vous intéresse, reportez-vous à Thibault Verbiest, *La presse électronique : quel cadre juridique ?* (rubrique Professionnels) : <http://www.juricom.net/espace2/presse.htm>

Le Journal du Net aborde le même sujet, *Droits d'auteur : Le Progrès condamné en appel* : <http://www.journaldunet.com/AFP/991210progres.shtml>

Le service de Pédagogie expérimentale

organise des formations en informatique destinées aux personnes demandeuses d'emploi. Une de ces formations, dont la durée est de onze mois, commence en janvier 2000. Son programme est le suivant :
- logiciel Access, gestionnaire de base de données, de plus en plus demandé en entreprise ;
- logiciel Excel, tableur ;
- comptabilité ;
- initiation à l'Internet ;
- cours de recherche d'emploi ;
- stage de trois semaines en entreprise.
Conditions d'admission : être âgé de 18 ans au moins et inoccupé depuis six mois (la formation n'est pas ouverte aux personnes préposées ou dépendant d'une mutuelle).

Contacts : tél. 04/366.94.65

Troubles psychiatriques

À la demande de la Plate-forme de concertation psychiatrique de la province de Luxembourg, le service de Psychiatrie de l'université de Liège (professeur M. Anseau, J. Reggers, J. Nickels, S. Magerus et Ch. Pull) a réalisé une vaste enquête épidémiologique visant à évaluer l'importance des troubles psychiatriques dans la population et leur prise en charge. Une brochure reprenant les principaux résultats de cette enquête est disponible à la Plate-forme du Luxembourg.

Contacts : A. Geeraert, président, Centre universitaire provincial, route des Ardoisiers 1, 6880 Bertrix, tél. 061/22.17.11, fax 061/22.17.36, cup.clairiere@skynet.be

Invasion programmée des quantum-nanodots

En ces temps de dictature du microprocesseur qui s'infiltré insidieusement dans notre existence au point de nous laisser confondre bogue et Armageddon, la chimie quantique œuvre à la miniaturisation de nos appareils domestiques via l'étude des quantum-nanodots.

Les résultats obtenus par Françoise Remacle, docteur en chimie du laboratoire de chimie quantique, ont fait l'objet d'un article de la célèbre revue *Chemical & Engineering News* en septembre dernier. Et même si les sujets scientifiques alambiqués vous font habituellement pâlir, risquez-vous à une incursion dans le monde de l'infiniment petit.

À 35 ans, Françoise Remacle, chercheur qualifié FNRS au service de chimie théorique et de dynamique moléculaire de l'ULg, est une scientifique brillante doublée d'une véritable globe-trotter : d'Israël aux USA, en passant par l'Allemagne et la Belgique, elle parcourt le monde. Or, paradoxalement, alors qu'elle survole des kilomètres à l'échelle des continents, son existence semble exclusivement confinée au millionième de millimètre.

Les quantum-nanodots (à ne pas confondre avec le nom scientifique d'une variété de nains de jardin), dont il est loisible d'étudier les propriétés électroniques, peuvent être considérés comme des atomes artificiels dont le cœur est composé d'un métal ou d'un semi-conducteur. L'identité du cœur est préservée - on dit passivé - par des "ligands" organiques qui, schématiquement, présentent une structure tentaculaire leur permettant de s'auto-assembler et d'apparaître ordonnés sur des tailles de l'ordre du micron.

Depuis leur première synthèse par des chimistes américains, il y a une quinzaine d'années, ils permettent de bâtir des solides artificiels dont on contrôle chimiquement les propriétés électroniques des atomes artificiels qui les composent.



Françoise Remacle explore le monde de l'infiniment petit

L'hyper-miniaturisation des microprocesseurs

Dans la course frénétique à la miniaturisation des microprocesseurs que se livrent les fabricants d'ordinateurs jusqu'à dans les appareils photo, le nombre de transistors que l'on peut incorporer dans un *chip* (unité de base du microprocesseur) croît de manière exponentielle, dans le temps, selon la loi de Moore.

Mais les effets quantiques de confinement constituent une limite à cette miniaturisation et rendent nécessaire un changement radical dans la manière dont on va les concevoir.

L'étude des quantum-dots, outre la possibilité d'analyser ces effets, peut permettre de fabriquer des *switches* moléculaires (interrupteurs régulant les impulsions) et, à plus long terme, de synthétiser des ordinateurs moléculaires.

Cependant, du fait de leur synthèse chimique, on ne peut contrôler parfaitement le nombre de "ligands" attachés à chaque cœur métallique des nanodots. On observe donc des disparités dans leur taille,

de l'ordre de 5 à 10 %, et une dispersion de leurs propriétés électroniques.

Constitués de ces atomes artificiels, moins stables que les atomes "classiques" qui les composent actuellement, les nouveaux *switches* et *chips* miniaturisés devront être conçus de manière à tolérer les fluctuations de leurs propriétés. Les travaux de Françoise Remacle visent donc à étudier les effets du désordre sur les propriétés électroniques et optiques des réseaux de quantum-nanodots.

Une reconnaissance partagée

Au mois d'août, notre chercheuse présentait ses travaux à l'occasion d'une communication remarquée lors du 218^e National Meeting de l'ACS (American Chemical Society). Au point d'intéresser une journaliste de la célèbre revue *Chemical & Engineering News* qui fit un compte-rendu de son intervention dans son numéro du 27 septembre. « Ça a été une surprise lorsqu'elle a pris ma photo en disant qu'elle souhaitait me recontacter. Noyée parmi 12 000 participants, je me suis dit : on verra ! Et puis ça s'est fait... Peut-être à cause de l'intérêt des Américains pour les ordinateurs », nous explique modestement Fr. Remacle. Et d'en profiter pour partager son "césar" avec ses collaborateurs : le Pr R.R. Heath et son groupe de Los Angeles, le Dr R.S. Williams des laboratoires Hewlett Packard en Californie, et souligner son partenariat avec le Pr R.D. Levine de l'université hébraïque de Jérusalem (docteur *honoris causa* de l'ULg).

Après avoir notamment découvert comment les fluctuations dans les tailles influencent le couplage entre les nanodots (plus ils sont grands, plus ils sont conducteurs) et élaboré une théorie quantique permettant de localiser leurs transitions en fonction du degré de compression du réseau, Françoise Remacle nourrit un rêve : la création de molécules artificielles.

Fabrice Terlonge

OMC : le rendez-vous manqué de Seattle

La conférence de Seattle lancée le 30 novembre dernier, sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), s'est soldée par un échec cuisant. Entretien avec Franklin Dehousse, professeur de droit international économique à la faculté de Droit de l'ULg.

Le Quinzième jour : Quelles sont les conséquences de l'échec de Seattle sur les négociations ?

Franklin Dehousse : Le déferlement des protestations à Seattle a provoqué des résultats ambigus. Le report des négociations laisse tout le monde insatisfait d'une certaine manière. Il s'agit d'ailleurs d'un débat ambigu, parce que l'OMC ne constitue pas le seul instrument de la mondialisation, ni même le premier. En tout cas, l'organisation continue à fonctionner. De nouveaux panels rendront leurs accords. De nouveaux litiges agricoles apparaîtront. De nouveaux services seront discutés. L'OMC en régime de croisière peut déjà réaliser beaucoup de choses. L'opinion publique n'est pas au bout de ses surprises.

Le Q. J. : Lors du sommet de Seattle, de nombreux opposants à l'OMC ont dénoncé les dangers d'une mondialisation effrénée.

Fr. D. : Il existe, comme en toutes choses, des avantages et des inconvénients dans le libre-échange. Son premier

avantage tient dans l'amélioration de la productivité, notamment par la spécialisation. Le second provient de la diffusion du progrès technologique. La libre circulation des produits et des services favorise la transmission d'idées nouvelles. Des pays peuvent alors émerger sur la scène internationale et attirer les investisseurs étrangers, contribuant ainsi à la création de nouveaux emplois. En revanche, il y a aussi des inconvénients. Le libre-échange accentue les restructurations dans l'activité économique. Par ailleurs, s'il engendre de la richesse additionnelle, ce qui représente un avantage, il ne permet pas nécessairement à tout le monde d'en bénéficier. D'où l'importance de veiller à une harmonisation minimale des normes sociales dans le commerce.

Le Q. J. : Quelles seront les concessions que devront faire l'Europe et les pays en voie de développement lors d'un nouveau cycle de négociations ?

F. D. : Il faut réduire des poches d'inadaptation dans notre économie. Certaines entreprises continuent à être maintenues artificiellement en vie alors qu'elles n'ont pas d'avenir. En même temps, cela empêche les pays du tiers-monde de développer leurs activités. Par ailleurs, certaines mesures agricoles doivent être abandonnées. La situation actuelle n'est pas très brillante. En exportant grâce aux subsides à l'exportation à des prix inférieurs aux coûts, l'Europe déstabilise son propre système économique par la création de facteurs de surproduction et déséquilibre les pays du tiers-monde puisque ceux-ci n'ont pas les moyens de lutter contre cette concurrence déloyale. Cette politique est archaïque

dans la mesure où elle aboutit à une dégradation de la qualité des produits, à une diminution de l'emploi et à une destruction de la vie rurale. L'Union européenne doit réformer sa politique agricole et notamment supprimer les subventions à la production. Il faut trouver un autre modèle de production, plus respectueux de la qualité, de l'environnement, de l'emploi. *A contrario*, les revendications sociales et environnementales ne doivent pas être abandonnées. Permettre à des pays d'entrer dans ce système économique et de développer leurs exportations à des prix compétitifs, alors qu'ils ne respectent aucune norme sociale et environnementale, relève de la concurrence déloyale.

Le Q. J. : L'Europe et les Etats-Unis ont des points de vue divergents en matière d'audiovisuel. Les Etats-Unis peuvent-ils imposer leurs volontés ?

Fr. D. : Ils n'ont pas la possibilité de les imposer sur le plan juridique. L'Europe peut continuer à maintenir un marché fermé. Néanmoins, elle a de moins en moins la capacité d'imposer ses volontés sur le plan technique. La convergence des médias et l'expansion de la société de l'information font qu'il sera de plus en plus difficile de contrôler l'explosion des communications sur l'ensemble de la planète. La vraie menace pour l'audiovisuel européen, c'est Internet. Il faut trouver des réponses nouvelles.

Propos recueillis par Françoise Bathy et Gérard Tamboer

Il déchiffre les hiéroglyphes

Jean Winand, chercheur qualifié du FNRS, officie à Karnak depuis 1988. Égyptologue liégeois de renom, il manie les hiéroglyphes avec sérieux et doigté.

Avec l'archéologue et historien de l'art Dimitri Labourey de l'ULg également, Jean Winand a reçu, depuis 1996, la concession d'un monument faisant partie du programme du Centre franco-égyptien pour l'étude des temples de Karnak (CFEETK).*

Leur projet est ambitieux : publier une étude complète du mur d'enceinte du temple de Thoutmosis III décoré par Ramsès II. Étude exhaustive qui a pour but de mieux connaître l'histoire de ce monument depuis sa construction sous Thoutmosis III (± 1400 av.n.è.) jusqu'à l'époque copte en passant par les réfections de l'époque gréco-romaine. Quand on sait que la longueur totale de l'enceinte est de 400 mètres, on mesure mieux l'étendue de la tâche !

Cela suppose d'abord une étude architecturale pour comprendre le monument. Qui l'a construit ? Quand ? Comment ? A-t-il subi des réfections au cours du temps ? Parallèlement l'équipe mène une étude du programme décoratif (les inscriptions répondent-elles à un rythme ? sont-elles originales ? montrent-elles des similitudes avec un autre site ?) et répertorie les blocs épars tout en notant les nombreux graffitis.

Ensuite il faudra s'atteler à la production d'un fac-similé, c'est-à-dire d'un dessin au trait de l'enceinte reprenant le décor figuré et toutes les inscriptions.

Traditionnellement, l'établissement du fac-similé se fait soit par un décalque de l'original, soit par un décalque sur photo. Indispensable, ce travail est hélas



Quand la haute Antiquité croise le chemin de l'informatique...

fastidieux.

C'est la raison pour laquelle Jean Winand et Dimitri Labourey envisagent une collaboration avec un laboratoire de l'université de Liège afin de mettre au point un relevé automatique du mur à l'aide, évidemment, des technologies nouvelles. Cette

procédure permettrait non seulement d'obtenir un dessin d'une précision extrême et donc d'augmenter la qualité de l'édition, mais aussi de gagner du temps.

En effet, le projet est d'envergure et le travail extrêmement méticuleux. Ramsès II (1250 ans avant notre ère) couvrit entièrement de décors historiés et d'inscriptions hiéroglyphiques cette monumentale enceinte de 18 coudées égyptiennes de hauteur soit environ 9,5 m. Dédicace, cartouches, scènes d'offrande composent cet ensemble dont la partie supérieure est hélas détruite. Heureusement, la partie inférieure est assez bien préservée, de façon inégale néanmoins : des blocs épars (± 700), rangés le long de l'enceinte attendent une éventuelle restauration. La dernière mission de l'équipe (22 octobre-22 novembre 1999) a précisément consisté à identifier 250 de ces blocs qu'il fallut trier, analyser et encoder dans une base de données à laquelle ont été jointes des photos numériques. Ce travail prendra fin lors de la prochaine campagne 2000.

Pa.J.

* Grâce à un accord de coopération entre le FNRS et le CNRS français, sous l'égide du CGRI et avec le soutien de "Fonds spéciaux" du ministère de la Recherche scientifique.



L'ULg et la coopération au développement

L'université de Liège foisonne de sigles et il n'est pas toujours facile, pour le non-initié, d'y voir clair dans le maquis des institutions qu'ils recouvrent. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la coopération universitaire au développement.

Premier exemple : le Cecodel. Ce Centre de coopération au développement, né dans les années 70, a pour mission de coordonner l'ensemble des actions de coopération – académique autant que scientifique et technique – émanant des divers services universitaires de l'ULg. Il s'occupe notamment des étudiants boursiers en provenance des pays en voie de développement, actuellement en formation dans notre Alma mater. Le Pr Jean Marchal préside à ses destinées depuis quelque temps déjà.

Deuxième exemple : la CUD. Il s'agit de la Commission permanente de coopération universitaire au développement, lieu par excellence de dialogue et de concertation. Son objectif est de mettre en commun les ressources et potentialités des universités francophones belges dans une double perspective : augmenter l'efficacité de leur contribution à la coopération internationale et mener à bien des projets qu'aucune institution n'aurait la capacité de réaliser seule. Depuis le 1^{er} janvier, succédant au vice-recteur de l'UCL Michel

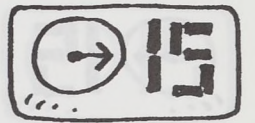
Molitor, Jean Marchal en est devenu le président pour une durée de trois ans.

Il faut savoir en effet que, depuis peu, l'Etat belge – en particulier le Secrétaire d'Etat à la coopération au développement et la Direction générale de la coopération internationale – a délégué aux universités la conception et la mise en œuvre de la politique universitaire de coopération au développement. La CUD se retrouve ainsi à l'initiative des programmes interuniversitaires soumis au Secrétaire d'Etat et assume la responsabilité de leur exécution.

« Nous sommes présents en Afrique, en Asie, et en Amérique latine, précise son nouveau président, et mon intention est de renforcer le caractère interuniversitaire et interdisciplinaire des projets, tout en poursuivant l'ouverture vers des banques de développement et vers des organismes spécifiques des Nations Unies tels que la FAO. » La collaboration actuelle avec le Bénin, dont il fut récemment question dans ces pages, est un signe tangible de ce que permettent l'esprit de concertation et l'ouverture sur le monde. Gageons que les populations des pays appelés pudiquement "en voie de développement" y trouveront leur compte : elles en ont bien besoin.

H.D.

15 jours 15 secondes



Actualités

Le service d'égyptologie, sous la direction du Pr M. Malaise, vient de faire paraître deux ouvrages qui constituent les deux derniers volumes de la série *Aegyptiaca Leodiensia* : D. Labourey, *La statue de Thoutmosis III* (thèse de doctorat) et M. Malaise & J. Winand, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*.

L'ULg à Pékin

Du 6 au 10 décembre 1999 s'est tenu à Pékin un séminaire sur le thème "Legal Issues in EU-China Trade Relations and WTO Law" organisé conjointement par le "Centre for European Studies" de l'université de Pékin et l'Institut d'études juridiques européennes de l'université de Liège. Ce séminaire conjoint s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération conclu en décembre 1997 par les universités de Pékin et de Liège en matière d'études européennes. Au printemps de cette année, le professeur Gao Yi de l'université de Pékin avait effectué un séjour de recherche de trois mois à la section d'Histoire de Liège tandis que le professeur P. Demaret bénéficiait d'une chaire Schuman pour enseigner pendant un mois à la faculté de droit de Pékin.

CIUF

Dans le cadre du programme Actions-Nord 2000, le Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (CIUF) consacra un budget très important au financement de congrès internationaux organisés par des universités francophones de Belgique et consacrés aux objectifs de la coopération au développement. Les dossiers de candidature doivent parvenir le 10 février au plus tard au Cecodel.

Contacts : tél. 04/366.55.31 ou 55.25 ou 55.27, fax 04/366.55.30 ou cecodel@ulg.ac.be

FICU

Le Fonds international de coopération universitaire (FICU) finance, dans le cadre de la coopération, des projets de soutien à la formation et de soutien à la recherche. Ces projets – multilatéraux et axés prioritairement sur le développement – doivent être rentrés pour le 1^{er} mars au plus tard.

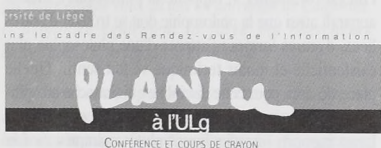
Contacts : Marie-Noëlle Vannernum, tél. 04/366.55.25

Bourses d'excellence

Des bourses sont disponibles auprès de l'AUFEL-UREF (Agence universitaire de la francophonie). Elles seront attribuées à de jeunes chercheurs francophones, titulaires d'un doctorat ou ayant atteint l'étape finale des études doctorales et qui souhaitent effectuer un séjour de 6 à 10 mois dans un laboratoire francophone étranger.

Les dossiers de candidature doivent être rendus le 20 janvier au plus tard.

Contacts : Marie-Noëlle Vannernum, tél. 04/366.55.25



Vendredi 10 décembre à 19 heures
À l'Institut de Zoologie, quai van Beneden, 22, 4020 Liège

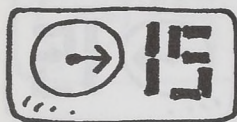


En quelques coups de crayon, Plantu nous a démontré lors de sa conférence du 10 décembre qu'il était un vrai journaliste !

Qu'elle fasse preuve d'irrévérence, d'humour ou de sensibilité, sa caricature témoigne toujours d'une perception fine et intelligente des événements de notre époque.

Son talent, ses anecdotes et sa gentillesse ont charmé un public nombreux venu l'applaudir à l'Institut de zoologie.

Culture en bref



Picasso

L'université de Liège sera à nouveau étroitement associée à la ville de Liège pour la grande exposition Picasso qui se tiendra du 6 octobre 2000 au 31 janvier 2001 à la salle Saint-Georges. Comme pour l'exposition Chagall en 1998, l'ULg organisera, entre autres, un cycle de conférences, des projections de films documentaires et un concours scolaire sur le thème de Picasso. Par ailleurs, l'association des historiens de l'art Art&Fact sera, comme à l'habitude, chargée des visites guidées, de même que de la rédaction du dossier pédagogique destiné aux enseignants. Bonne nouvelle : le billet d'entrée à l'exposition sera fixé au tarif unique de 150 FB pour le personnel et les étudiants de l'ULg (au lieu de 250 ou 300 FB).

<http://www.ulg.ac.be/picasso>

English editing service

vous propose une gamme de services : relecture, traduction, aide à la rédaction, etc. L'english editing service fonctionne à prix coûtant et un devis vous sera fourni sur demande.

Contacts : Phyllis Smith, tél. 04/366.57.36, fax. 04/366.57.16, psmith@ulg.ac.be

La Mandragore de Machiavel

Un moine et une jeune épouse : le machiavélisme ! La fin justifie les moyens, mais les apparences sont trompeuses. *La Mandragore*, ça se prescrit et ça se consomme sans ordonnance ni modération. Au Théâtre universitaire liégeois (TULg) les 28, 29 janvier, 4 et 5 février.

Histoires enfantines de Peter Bichsel

Le dernier inventeur est mort en 1931 : il s'appelait Edison. C'est l'inventeur de l'ampoule électrique. Au TULg les 11, 12, 18 et 19 février.

Jean Haust

Le Musée de la Vie wallonne nous annonce la nouvelle publication du *Dictionnaire liégeois* de Jean Haust, ouvrage qui, depuis 1933, apparaît comme « le répertoire de base essentiel à l'étude du parler liégeois au sens large ».

Cette nouvelle édition peut être acquise pour 1 500 FB au Musée de la Vie wallonne, cour des Mineurs, 4000 Liège, tél. 04/223.57.17

La Mazarine

a publié dans son numéro du 1^{er} décembre consacré à *L'Amour* deux articles en provenance de l'ULg : celui de Bernadette Bawin, *Les transformations de la famille contemporaine*, et un autre de Didier Vrancken, *Des hommes et des réseaux*. Le discours de la Rentrée académique 1998-1999, « Pour un monde meilleur », prononcé à Liège par Shimon Peres, est également au sommaire.

La fabrique du regard

■ Nous vous l'annonçons, il y a quelques semaines : ce qui n'était qu'un projet de revue nouvelle s'est concrétisé, en ce mois de novembre. L'image, le monde, "revue en cinéma", est une création des Associations belge et française des Amis de l'image, le Monde/Yellow Now.

Son rédacteur en chef ? Patrick Leboutte, un de nos diplômés en Philosophie et Lettres, aujourd'hui professeur d'Histoire du cinéma à l'INSAS.

Ses collaborateurs ? Des vidéastes, des écrivains, des critiques, des photographes, des analystes de l'image.

Sa finalité ? Multiple, bien sûr. Décrypter cet espéranto visuel, trop compréhensible par tous, cette langue de bois des images, afin de résister et de riposter à l'image unique qu'on veut – mondialement – nous imposer.

Interroger aussi les nouvelles pratiques de l'image au cinéma, comme le montrent les articles consacrés à la "digital vidéo", manière de se construire des

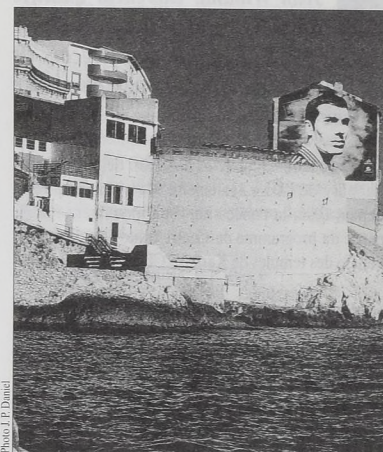
dispositifs loin de la standardisation des films pré-formatés.

Lier davantage, enfin, dans un travail incessant, le monde et les images qu'il produit dans un véritable travail de lecture idéologique de cette interaction, de cette "éloquence du visible".

En ce sens, *L'image, le monde* n'est pas une revue de cinéma, une de plus. Non. C'est une revue qui traite du regard, de la mise en mouvement du regard porté sur le monde, rapporté comme le dit Leboutte, à « une réflexion sur l'image comme moyen de comprendre ce qui se joue autour de nous ».

Les concepteurs, P. Leboutte et Carmelo Virone, entendent donc proposer un regard en cinéma qui scrute aussi bien les scénographies du télévisuel que le cinéma que nous nous faisons sur l'écran noir de nos nuits blanches. Fidèles au Barthes de *La Chambre claire*, ils autorisent d'aucuns à rêver sur des photos qui les ont marqués, sur des images frappantes, traces ou stigmates d'on ne sait quel fantasme.

Parmi les contributions de ce premier numéro, on peut citer Olivier Smolders, Raoul Vaneigem, Ronald Dagonnier, Nicole Malinconi, Claude Bouché, ainsi que deux importants dossiers (l'un sur les frères



Dardenne et Rosetta; l'autre sur la DV). *L'image, le monde* propose également à ses abonnés une cassette vidéo composée d'inédits réalisés par des artistes internationaux.

Danielle Bajomée

Adresse de contact : rue Saint Paul 40, 4000 Liège, tél. 04/222.96.08, e-mail : redaction@limagelemonde.com

La "fin de l'Histoire", c'était au XX^e siècle

■ Hegel a-t-il vraiment décrit la fin de l'Histoire et enclos la philosophie dans son propre passé ? La philosophie elle-même a-t-elle un avenir ? Selon Catherine Malabou, il faut revenir sur ce débat lancé avec fureur il y a peu, tant chez les philosophes que dans les médias, par le retentissant ouvrage de Fukuyama sur la fin de l'Histoire. Hegel a de l'avenir.

La philosophe, enseignante à l'université de Nanterre, était en décembre invitée pour une conférence à l'université de Liège par la Société belge de philosophie, présidée par Daniel Giovannangeli, professeur à la faculté de Philosophie et Lettres. Chaque saison, l'une des conférences organisées par la Société (souvent la plus prestigieuse) est décentralisée à Liège. Cette année ce fut une jeune philosophe, auteur d'un ouvrage "à quatre mains" avec Jacques Derrida, *La Contre allée*, ouvrage sur le voyage qui la fit connaître au-delà du cercle des spécialistes de Hegel, auquel elle avait consacré son précédent livre, *L'Avenir de Hegel*.

Ce débat sur la fin de l'histoire, qui touche à notre

interprétation de l'Histoire et au sens que nous lui donnons, c'est Hegel lui-même qui l'annonce. Dans ses *Leçons*, rappelle C. Malabou, Hegel dit en effet que, dans la mesure où, avec la Réforme d'une part et la Révolution française d'autre part les libertés individuelles et politiques se sont accomplies, l'Histoire elle-même s'est achevée avec la démocratie. Certes des événements surviendront, mais la perfection de la démocratie est en soi indépassable : l'histoire de l'Occident vient s'y accomplir.

Lors de la chute du mur de Berlin, c'est cet achèvement qui est en quelque sorte venu s'accomplir symboliquement sous nos yeux, et c'est alors que l'ouvrage de Fukuyama a pu rapprocher le libéralisme économique de la synthèse finale d'une dialectique désormais inerte, finie.

Entre-temps, la philosophie elle-même (Heidegger) mais aussi les événements tragiques de la seconde guerre mondiale (en particulier les camps de concentration, peu compatibles avec l'indépassable démocratie) étaient venus mettre en échec la dialectique hégélienne et son achèvement. Mais d'une manière générale, C. Malabou remarque une résistance de notre époque au principe dialectique ; il semble que l'on ne trouve plus de

pertinence à une logique de contradiction qui se résout. Notre époque aurait d'autres modèles ; l'auteur vient rappeler l'importance de celui-là. Le débat, d'ailleurs, qui concerne aussi l'avenir de la philosophie, a-t-il vraiment eu lieu ? Et quelle est la place de la philosophie dans ce siècle qui commence ?

À l'Université, certes, car lorsqu'il s'agit de la pensée, on ne peut faire l'économie de la rigueur et de la technicité (« ce n'est pas parce que l'on a des pieds que l'on est cordonnier », rappelle la philosophe), mais il apparaît aussi que la philosophie doit se trouver d'autres lieux, d'autres formes : l'attente d'une philosophie plus existentielle et moins technique se fait sentir. Quelle place, dès lors, pour cette discipline qui s'attache aux plus grandes questions par les plus petites ? Les médias ? Leurs rapports jusqu'ici furent plutôt manqués : « Les philosophes, pour la plupart, n'ont pas supporté l'épreuve des médias », constate C. Malabou. Et pourtant, si nous voulons pouvoir encore réfléchir à la manière dont l'Histoire se fait, si nous voulons pouvoir encore nous regarder par nos propres moyens, et non seulement par l'intermédiaire d'outils techniques, la place des philosophes est à la fois à l'université et hors d'elle ; tel sera l'avenir de la philosophie.

Christine Servais

Concours



Le 7^e art s'offre à vous

Being John Malkovich (Dans la peau de John Malkovich)

de Spike Jonze, USA, 1999, 1h52. Avec John Malkovich, John Cusack, Cameron Diaz et Catherine Keener.

Craig, marionnettiste sans public qui aime exercer son pouvoir de demiurge, trouve un poste de documentaliste dans une firme pour le moins étrange. En effet, les bureaux sont au 7^e étage et demi. Pour s'y déplacer, il faut rester plié en deux. Lors d'un rangement, Craig découvre un portail qui s'ouvre sur un tunnel poussiéreux. Quiconque emprunte ce passage mystérieux se retrouve propulsé dans la peau de John Malkovich pour "vivre son quart d'heure de gloire".

Avançant dans l'absurde à un rythme endiablé, le film accroche de suite le spectateur. Pour ce faire, le

choix des acteurs s'aurait prépondérant. Cameron Diaz campe une souillon amie des bêtes (chimpanzés et reptiles). John Malkovich prête son corps (c'est le cas de le dire) à cette mise en scène qui utilise la vieille recette de la caméra subjective pour renforcer l'identification du spectateur au personnage.

Le scénario, s'il emprunte la voie de l'humour déjanté, n'en pose pas moins des questions essentielles. Quel est le statut du corps au cinéma ? N'est-il qu'une simple enveloppe charnelle ? Et si Malkovich emprunte son propre tunnel, qu'advient-il ?

Si *Being John Malkovich* donne parfois l'impression d'un court-métrage qui s'étire en longueur, il n'empêche que, lorsque le cinéma américain ose sortir des sentiers battus hollywoodiens, il offre de belles surprises.

Olivier Beaujean

Si vous voulez gagner l'une des dix places mises en jeu par Le Quinzième Jour du mois et l'Asbl Les Grignoux pour assister à l'une des projections de *Being John Malkovich*, il suffit de nous appeler au 04/366.56.95, le mercredi 19 janvier entre 10 et 11h, et de répondre à la question suivante : Cameron Diaz aime changer de personnalité pour chaque film. Dans quel film incarnait-elle une blonde un peu nanauche aux côtés de Julia Roberts ?



Du baume au cœur de la recherche

Comme en atteste le parcours du Pr Joseph Martial, la recherche fondamentale aussi peut mener loin et rapporter gros..., à condition d'y mettre du savoir-faire et de disposer de bons appuis.

Personne n'a triché, personne n'a tort. En bref, aucune faute n'a été commise. Une des plus grandes universités du monde, celle de Californie, et le géant de la biotechnologie, Genentech, ont décidé d'enterrer la hache de guerre... 20 ans après le début des hostilités.

Pour rappel, le conflit avait commencé fin des années 70 quand la société américaine avait utilisé le gène humain de l'hormone de croissance pour mettre au point la Protropin, un médicament contre le nanisme. Une découverte honorable (le bénéfice de la Protropin dépasse actuellement les deux milliards de dollars), si ce n'est que dès le départ, elle s'entachait d'un triste malentendu : cinq chercheurs de l'université de Californie venaient d'isoler et de séquencer ce gène peu de temps auparavant. Parmi eux, un jeune post-doctorant aujourd'hui responsable du laboratoire de biologie moléculaire et de génie génétique à l'ULg, le Pr Joseph Martial.

Par chance, leurs travaux étaient protégés par un brevet. Un argument de poids pour l'université de Californie qui ne s'est pas laissée faire. Après avoir déboursé quelque 20 millions de dollars en frais de justice, elle devrait d'ici peu en toucher 200 millions de la société Genentech en échange de son silence. Un accord à l'amiable, annonceur d'une nouvelle collaboration entre ces deux grosses peintures de la biotech.

Reconnaissance tardive

Pour le Pr Martial et ses quatre anciens collègues, au-delà du symbole, c'est avant tout l'heure de la reconnaissance qui sonne enfin. Financière, tout d'abord. Chacun d'entre eux devrait recevoir prochainement des royalties pouvant s'élever à 17 millions de dollars, soit 685 millions de nos francs. Et surtout morale. « Cet accord atteste de la qualité du travail scientifique réalisé par notre équipe voici 20 ans à l'université de Californie. Il démontre également la force des chercheurs universitaires », se réjouit le Pr Martial.

« Pour ceux qui en doutaient encore, nous sommes capables de produire de bons résultats, rentables pour les laboratoires et les universités, grâce aux brevets, mais aussi bénéfiques à l'ensemble de la société. Les recherches fondamentales contribuent grandement au bien-être de l'humanité, non seulement par les innovations technico-scientifiques qu'elles suscitent, comme la mise au point d'un nouveau médicament, mais aussi par l'impulsion décisive qu'elles donnent au démarrage et au développement de nouvelles industries. » Et dans ce domaine, le Pr Martial a très tôt montré l'exemple. Quelques années à peine après son retour des Etats-Unis, en 1985, il fonde sa propre entreprise, Eurogentec, spin-off de l'ULg. « Les laboratoires universitaires doivent toujours aller de l'avant pour se maintenir à la pointe de la recherche, poursuit-il. Ils n'ont pas le temps de s'arrêter pour procéder au développement de leurs découvertes car cela prend du temps et coûte excessivement cher. Rappelons qu'en biotechnologie, il faut investir et travailler pendant 10 à 15 années avant d'introduire ses premiers produits sur le marché. C'est pourquoi les chercheurs universitaires doivent déposer des brevets, pour permettre à d'autres unités d'exploiter leurs travaux tout en recevant un dividende qui va leur permettre de faire vivre leur laboratoire et d'avancer. Cela leur donne les moyens d'être autonomes et d'assumer leurs responsabilités. »

Trois projets en chantier...

Aujourd'hui, Eurogentec emploie 165 personnes et son chiffre d'affaires approche les 700 millions de francs. Sa spécialité : le développement, la production et la commercialisation de réactifs et de services pour les laboratoires de biologie et biotechnologie. « Aux Etats-

Unis, cette démarche est tout à fait naturelle et logique, insiste le Pr Martial. Pour moi, c'est une manière d'interagir avec la société et de faire fructifier le produit de nos recherches. Nous créons de l'emploi, mettons au point de nouvelles molécules thérapeutiques et finançons, grâce aux licences que nous achetons auprès des universités, de nouveaux projets de recherche fondamentale qui donnent l'occasion aux jeunes chercheurs de forger leurs premières armes. »

Quant au laboratoire de biologie moléculaire et génie génétique du Pr Martial, trois principaux axes de recherche y sont actuellement menés de front, toujours liés à l'étude des mécanismes moléculaires qui contrôlent l'expression des gènes. Notons tout d'abord la régulation de la transcription des gènes lors du développement du pancréas endocrine et de l'hypophyse antérieure.

Vient ensuite l'étude des mécanismes moléculaires qui régulent l'angiogenèse, la formation de nouveaux capillaires sanguins. Un domaine de recherche fondamentale dont les résultats auront des retombées directes dans le traitement des cancers. En effet, pour survivre, une tumeur doit impérativement développer son propre réseau de vaisseaux sanguins. Inhiber ce processus de vascularisation reviendrait à couper les vivres des cellules cancéreuses et précipiter leur mort.

... et des octarellines en orbite

Mais c'est dans une recette de protéines "modèle maison" que le laboratoire trouve sa renommée. « Tous ces processus moléculaires que nous tentons de mieux connaître, mettent en scène un nombre important de protéines complexes. Or il existe des liens très étroits entre la structure de ces molécules et leur fonction, précise le Pr Martial. Une meilleure connaissance des règles de repliement des protéines nous permettra de fabriquer des molécules sur mesure pour intervenir de manière appropriée dans les processus de régulation de l'expression des gènes et empêcher certains dysfonctionnements, par exemple. »

Avant d'en arriver là, il faut d'abord connaître toutes les règles de repliement des protéines. Et c'est précisément la raison d'être des octarellines, des

protéines artificielles fabriquées par des bactéries génétiquement modifiées. Un procédé entièrement mis au point par le laboratoire de génie génétique de l'ULg. « Nous fabriquons nos propres protéines; elles sont plus simples que les protéines rencontrées dans la nature et cela devrait nous permettre de comprendre comment ces molécules s'organisent dans l'espace en fonction des ingrédients utilisés », ajoute le Pr Martial.

Le hic, c'est que pour vérifier si les octarellines ont été bien conçues, il faut les cristalliser. Un processus délicat dont les résultats optimaux sont obtenus dans l'espace, en absence de gravité. C'est pourquoi, depuis cinq ans environ, les octarellines ont la chance d'être intégrées aux missions de l'ESA, l'Agence spatiale européenne, et sont envoyées régulièrement dans l'espace. Un gage de sérieux, vu le petit nombre d'élus dans ce genre de programme très demandé.

Oui aux brevets

Détenteur de quelque onze brevets liés à la production de produits spécifiques par des technologies génétiques en Europe et aux Etats-Unis, le Pr Martial s'indigne du retard européen face à des puissances comme les Etats-Unis et le Japon. « Les biotechnologies ont fait leur preuve. Je suis convaincu que les découvertes en la matière peuvent bénéficier des droits de protection intellectuelle. S'il est vrai qu'un fragment d'ADN séquencé au hasard ne peut faire l'objet d'un brevet, ce n'est pas le cas d'un fragment du génome qui code pour une protéine déterminée et grâce à laquelle un nouveau médicament peut être synthétisé. Cessons de philosopher, il est grand temps d'agir. »

Et de conclure : « J'ai eu la chance de voir naître les biotechnologies aux Etats-Unis, il y a 20 ans. La société Genentech se résumait alors à deux ou trois employés. Aujourd'hui, si ce monde est toujours en pleine ébullition, c'est grâce aux recherches fondamentales menées dans les universités. Pour nos étudiants, c'est bien la preuve que nos laboratoires ne sont pas démodés et qu'il y a moyen d'y faire des choses intéressantes. »

Kristell Van Hove

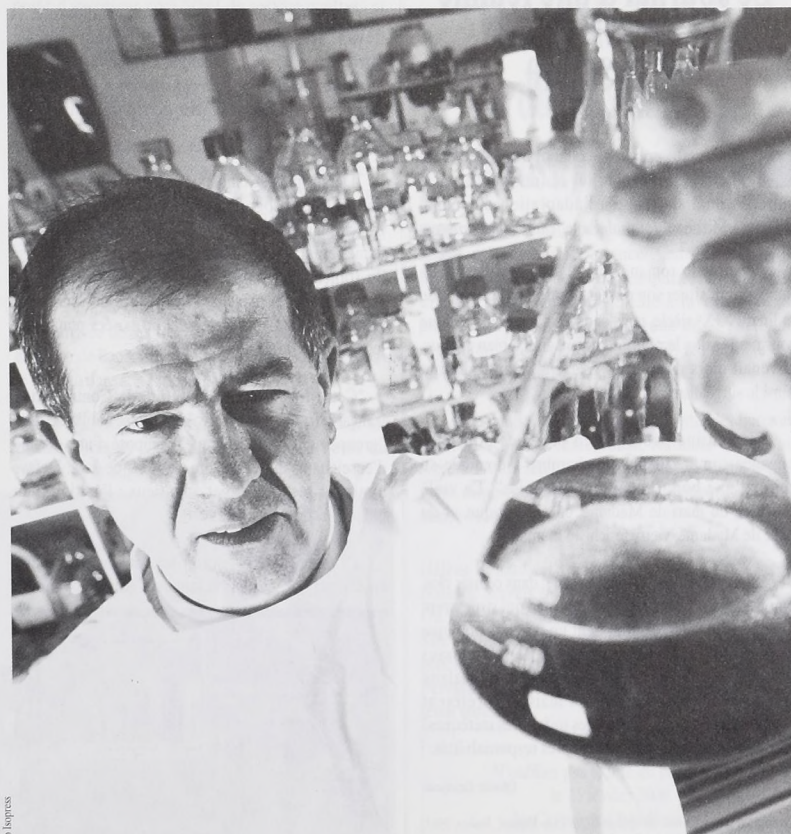
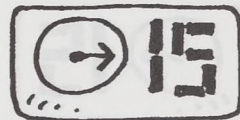


Photo: J. Bepres

Joseph Martial : « Les biotechnologies ont fait leur preuve. »

15 jours 15 secondes



L'ULg partenaire

Le Groupe permanent de recherche & développement de Louvain-la-Neuve s'est réuni le 15 décembre, à l'université de Liège, sur le thème « L'Université, un partenaire pour qui, pourquoi, comment ? ». Les nombreux participants issus du monde de la recherche ont visité les installations de Technifutur et du Centre spatial liégeois. Ils ont également réagi très positivement au plaidoyer du Recteur demandant le soutien des industriels en faveur du refinancement de la recherche.

Protection des logiciels

Un séminaire sur la propriété intellectuelle et la protection des logiciels a été organisé par l'Interface Entreprises-ULg les 29 et 30 novembre derniers. Les deux journées ont rencontré un franc succès. Parmi les orateurs et personnes invitées figuraient MM. Tibaux et Schmitt, de l'Office européen des brevets, le Pr Strowel, de l'ULg, et le Dr Tréfigny, de l'université de Limoges.

Ariane, XMM et le CSL

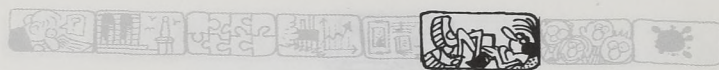
Le satellite XMM, lancé le 10 décembre grâce à la fusée Ariane, emportait un peu du savoir-faire liégeois. En effet, depuis 1994, le CSL travaille à la mise au point de tests optiques pour les miroirs du télescope. D'autres tests mécaniques et thermiques ont été réalisés pour le même projet et le moniteur optique fabriqué au sein d'un consortium international se trouve à bord du satellite.

www.esac.esa.nl/spd/www/xmm/html/xmm-spd.htm
site scientifique : <http://sci.esa.int/xmm>

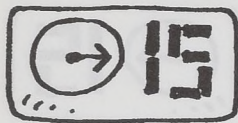
Chaire Jacques Delors

La Chaire Jacques Delors fut fondée par les universités de l'Euregio en décembre 1991, à l'occasion du sommet européen de Maastricht. M. Karel Van Miert a accepté d'être titulaire de cette chaire européenne pour l'année 1999-2000 et fera, dans ce cadre, un cycle de leçons dans les quatre universités du réseau Alma. Le mercredi 26 janvier 2000, à 17 heures, M. Van Miert tiendra son discours inaugural en anglais sur le thème "Challenges ahead of us in Europe". Cette leçon, qui se déroulera à la faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales de l'université de Liège (bât. B31, Amphithéâtre Méan) sera l'occasion d'une rencontre entre tous les professeurs des facultés d'Economie et de Gestion des universités Alma. Ensuite, M. Van Miert donnera une série de conférences dans ces universités. L'ancien commissaire européen chargé de la politique de la concurrence fut aussi chargé de cours à l'ULB (Institutions européennes). Sa nouvelle fonction de directeur de l'Institut Nijenrode (la seule université privée des Pays-Bas) lui permettra, supposons-le, de marier ces deux expériences.

Renseignements : Claire Gérardy, Relations internationales, tél. 04/366.56.57



15 jours 15 secondes



Le karaoké Télévie

revient avec de nouvelles équipes : les professeurs de la faculté de Médecine, Sciences et Médecine vétérinaire affronteront les étudiants dans un karaoké délirant le 27 janvier dès 20h au casino de Chaudfontaine. D'ores et déjà, nous sommes assurés de la participation du vice-recteur B. Rentier, du doyen J. Boniver, des Prs Foidart et Castronovo, entre autres... Un jury constitué de personnalités extérieures et impartiales décerneront les prix du meilleur chanteur et de la meilleure Faculté. Un prix du public sera également attribué et une soirée dansante clôturera le concours.

En pratique, des navettes du TEC seront organisées au départ des Guillemins et retour. Les places sont limitées et peuvent être réservées en versant une somme de 300 FB pour une entrée ou de 400 FB pour une place assise à table au compte numéro 204-0779553-65. Les réservations et la constitution de tables par service ou autres seront enregistrées jusqu'au 20 janvier via le secrétariat du Pr Castronovo au 04/366.24.80.

L'année dernière, plus de 900 personnes avaient participé à cette soirée mémorable et avaient permis de verser à l'opération Télévie 486 000 FB. Venez nombreux soutenir les candidats et découvrir les talents cachés des professeurs et des étudiants...

Formations à l'ISLV-
Département de français

Une formation "Rédaction et présentation de mémoires et de rapports" aura lieu le samedi 12 février 2000, de 9 à 18h, au Sart Tilman. Elle est destinée aux étudiants de dernière ou avant-dernière année de l'ULg qui se préparent à - ou qui sont en train de - rédiger leur travail de fin d'études. Le service Guidance Etudes proposera un module sur la gestion et l'organisation d'un travail de cette ampleur. L'ISLV interviendra sur d'autres modules consacrés aux principes, exigences et difficultés de la rédaction scientifique, correction de la langue écrite et initiation à la défense orale. Les modules seront organisés dans la mesure du possible en "petits" groupes pour que la formation soit interactive. Participation aux frais : 500 FB.

Contacts : Marielle Maréchal, tél. 04/366.58.46

Accueil rhétos

L'ULg accueillera les rhétoriciens le mercredi 9 février, de 14 à 17h30.

Contacts : Service promotion de l'enseignement, place du 20 Août 9, 4000 Liège, tél. 04/366.52.49, fax 04/366.57.08

Cours intégrés : une révolution de velours

Les ingénieurs viendraient-ils à se rebiffer ? Reprochant à certains cours leur atonie, les futurs ingénieurs font l'objet d'une expérience pilote qui pourrait bien servir de modèle. Sous la houlette d'Eric Delhez, chargé de cours, les cours intégrés visent à rapprocher de leurs applications pratiques certaines bases théoriques qui peuvent paraître aux étudiants un peu trop éloignées de la réalité.

Depuis cette année, les étudiants de deuxième candidature en ingénieur qui suivent le cours de mécanique rationnelle du Pr Nihoul ont des allures de cobayes. Réorganisé sous forme de quatre séances d'une heure trente, le cours combine une base de mathématiques jugée aride et la loi de Newton avec des illustrations concrètes avaluées par des professeurs d'océanographie ou du CSL (Centre spatial de Liège).

Quatre thèmes extraits des cours de mécanique rationnelle constituent les modules d'exercices intégrés : les forces centrales sont illustrées par les trajectoires des satellites et des planètes, les phénomènes électromagnétiques aident à comprendre les aurores polaires ou les communications entre la Terre et les vaisseaux spatiaux, le

gyroscopie trouve son application dans les systèmes de stabilisation des navires et les corps en rotation permettent au professeur de s'amuser avec une toupie.

Un projet pilote

Outre l'aspect un peu plus ludique, l'expérience a pour but de rendre les futurs ingénieurs plus souples, et mieux à même de collecter judicieusement les diverses informations reçues au cours de leur cursus, face à un problème posé.

« Une carence apparaissait auparavant dans l'intégration des connaissances. Les étudiants avaient trop tendance à conserver, dans leur esprit, le même cloisonnement que celui des cours », explique Eric Delhez, ingénieur civil et docteur en sciences appliquées, tout frais promu à sa nouvelle fonction académique. Sur base de ce constat, il s'agissait de mettre en œuvre un « décloisonnement qu'il serait utile de promouvoir dans d'autres cours ». Mais il n'est nullement question de désintégrer les poncifs : qui va piano va sano...

En outre, l'expérience converge avec la volonté de notre Recteur qui préconise la promotion d'un discours plus explicite, visant à rendre les diplômés plus efficaces dans leur vie professionnelle. Dans la lignée, il s'agirait de repenser les cours et d'envisager un rapprochement entre les sections (voir *Le Quinzième jour* n°89).

Dans un proche avenir, cette initiative devrait être à la base de l'élaboration d'un document à destination des enseignants du secondaire, de manière à promouvoir le principe dans un très large horizon. Il en va de la motivation des futures vocations pour la filière scientifique. Le message est clair : permettre de mieux intégrer les principes (et de manière plus imagée) sans sacrifier les bases théoriques, et rompre le cloisonnement entre les disciplines.

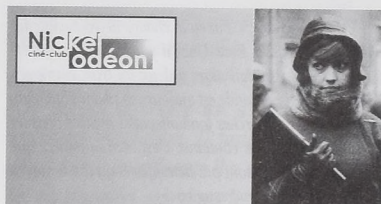
Plébiscité dans les amphisp

Confrontée aux 150 étudiants de deuxième candidature, cette innovation a spontanément suscité des échos positifs. Ainsi, dans la foulée, 70 d'entre eux ont souhaité prolonger ce nouvel aspect pratique des cours en participant à une visite organisée du Centre spatial de Liège.

Un engouement qui n'est pas démenti par Séverine, sur le parvis des amphisp de l'Europe : « C'est vraiment très intéressant ! Et ce type de modules démontre bien que le cours de mécanique ne se résume pas à des équations. Vivement une extension à d'autres cours pour "désaturer" un peu la théorie... »

Un message bien perçu par Eric Delhez qui semble piaffer d'impatience à l'idée d'appliquer le principe à son cours de première candi.

Fabrice Terlonge

Le Journal d'une femme
de chambre

Pour cette première collaboration avec Jean-Pierre Carrière qui lui restera fidèle par la suite, Bunuel s'attaque à l'adaptation du roman d'Octave Mirbeau, *Journal d'une femme de chambre*.

À partir du roman, Bunuel saute par-dessus les années pour situer son récit non pas dans la France de la fin du XIX^e siècle, mais dans les années 30. Époque tourmentée que le réalisateur espagnol a bien connue. Il venait alors de tourner *L'Âge d'or*, introduisant ainsi le surréalisme à l'écran.

Clémentine débarque en province pour être engagée comme femme de chambre à domicile au sein "d'une bonne famille bourgeoise". La voilà flanquée du mari de Madame, crétin lubrique, et du père de Madame, vieux fétichiste maniaque.

Sans concession, Bunuel excelle, dans ce huis clos, à nous dépeindre les rapports de force qui structurent les classes sociales. Ce film tient un discours politique sans faille sur des personnages, toutes classes confondues, qui éprouvent un sentiment de malaise face à leur propre corruption mais qui préfèrent évoquer des forces obscures (les juifs et les métèques) afin de se décharger de leurs propres responsabilités.

Olivier Beaujean

Le Journal d'une femme de chambre. De Luis Bunuel, France, 1963. Avec Jeanne Moreau, Michel Piccoli etc. Séance : jeudi 20 janvier à 19 heures 30, salle Gothot, Place du 20 Août.

Le français en cliquant

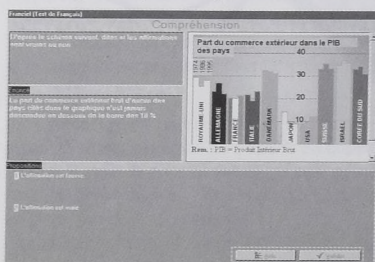
Si Grevisse n'est pas votre auteur favori et si vous ignorez que le mot "occurrence" prend deux "c" et deux "r", ne vous désolerez plus ! L'Institut des langues vivantes, plus précisément son département de français, vous a concocté un cd-rom digne du Père Noël.

Face aux échecs nombreux en candidature, et devant les conclusions des professeurs qui les attribuent « non à un manque d'étude ni d'assiduité aux cours, mais à une méconnaissance de la langue française », le département de français dirigé par Jean-Marc Defays a réagi.

Depuis plus de cinq ans, ce département organise en effet des programmes de perfectionnement en français langue maternelle et invite chaque année les jeunes étudiants à évaluer et à améliorer leur maîtrise du français grâce à des tests et à des exercices en rapport avec les exigences des études universitaires. Des formations sont également proposées pour aider les étudiants à rédiger leur mémoire.

Cette fois, avec le soutien de la Communauté française (qui y a consacré 3,5 millions) et l'aide d'un "groupe de travail technique" composé d'une dizaine d'enseignants du secondaire, l'équipe de J.-M. Defays a mis sur pied un projet ambitieux : l'édition d'un didacticiel de français.

L'objectif est d'apporter une aide concrète aux étudiants pour lesquels la langue d'Amélie Nothomb



n'est pas la tasse de thé et pour qui l'accord des participes passés s'apparente à la quête du Graal.

Quatre chapitres structurent Franciel : vocabulaire, syntaxe, orthographe et compréhension. Un test vous permet d'emblée d'évaluer l'étendue des lacunes et vous invite alors à réactualiser vos connaissances. Par un simple "clic", vous accédez à des exercices qui stimulent la réflexion et la mémoire, et l'écran permet à la fois de comprendre l'erreur et de visualiser la règle qui régit cet exemple.

Sous la direction de J.-M. Defays, Frédéric Saenen et Solange Melon ont conçu le contenu du didacticiel pour qu'il réponde au savoir de base exigé par le monde universitaire. Franciel porte ainsi le sous-titre "Transition secondaire-supérieur". Denis Renard du CIPL (Centre informatique de Philosophie et de Lettres) a assuré, quant à lui, l'adaptation informatique tout en gardant ce caractère convivial et ludique qui font l'intérêt de cet outil.

Franciel vient de sortir et la Communauté française, qui en est propriétaire, compte le distribuer dans chaque école du secondaire. Mais d'autres projets sont encore dans les cartons de J.-M. Defays et de son équipe. Celui notamment de préparer des programmes de perfectionnement en français en auto-apprentissage, que ce soit pour le secondaire, le supérieur ou l'enseignement à distance via Internet à l'intention d'étudiants étrangers.

De plus, confie D. Renard, « ce type d'apprentissage, modulable et pratique, pourrait être adapté à faible coût aux langues modernes ou anciennes, comme le latin et le grec, et à d'autres disciplines certainement ».

Pa.J

Contacts : Information et démonstration : Fr. Saenen, ULg-ISLV, tél. 04/366.55.20 ou islvfr@ulg.ac.be; D. Renard, ULg-CIPL, tél. 04/366.55.00 ou Djd.Renard@ulg.ac.be; Commercialisation : Ministère de la Communauté française, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, place Surllet de Chokier 15-17, 1000 Bruxelles, tél. 02/221.88.11.



Entre nous

Invitation à la mémoire

Un Centre d'éducation à la tolérance et à la résistance vient de s'ouvrir à Liège. L'historien Philippe Raxhon, qui enseigne dans notre Alma mater, a pris une part active à cette initiative destinée à lutter contre la haine, l'ignorance et l'oubli.

En juin 1987, appelé à déposer au procès de Klaus Barbie à Lyon, le Prix Nobel de la Paix Elie Wiesel eut ces mots d'une rare densité : « *Le tueur tue deux fois. La première fois en tuant et la seconde fois en essayant d'effacer les traces de son meurtre (...). La seconde fois ne serait plus de sa faute, mais de la nôtre.* »

Cette pressante injonction, émanant de quelqu'un qui avait été déporté à Auschwitz à l'âge de 15 ans, les membres de l'ASBL "Les Territoires de la Mémoire" semblent manifestement l'avoir entendue. C'est à leur initiative en effet qu'a été inauguré le 10 décembre dernier, dans les locaux du Centre d'action laïque (CAL) de Liège et en présence d'un millier de personnes, un Centre d'éducation à la tolérance et à la résistance. La date choisie correspondait, bien sûr, au jour-anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948).

L'ouverture de ce Centre est l'aboutissement d'une longue période de maturation et travail. « *C'est effectivement le 7 décembre 1993 que furent fondés les Territoires de la Mémoire, à l'initiative de Jacques Smits, directeur du CAL de la province de Liège, confie Philippe Raxhon. Lorsque celui-ci m'a fait part de son projet de créer à Liège une exposition permanente doublée d'un centre de documentation, tout était à concevoir. Pour l'exposition permanente, j'ai conçu le principe de stations reflétant à leur manière un aspect, une étape, de l'univers "concentrationnaire."* » D'où le parcours symbolique que sont amenés à suivre aujourd'hui les visiteurs, depuis la rue aux graffiti haineux jusqu'aux sinistres

chambres à gaz, en passant par l'impitoyable maillage administratif conduisant à la déportation et les convois ferroviaires aboutissant aux camps de la mort.

Un dispositif contre l'oubli

Bénéficiant d'une présentation volontairement épurée, chacune de ces stations constitue un temps d'arrêt dans un labyrinthe appelé à susciter émotion et réflexion. S'y greffent une panoplie de supports

négliger dans « *la volonté commune de mettre tout en œuvre pour que la peste brune n'infeste plus jamais notre Région.* »

C'est la raison pour laquelle l'itinéraire muséographique permanent, jalonné de 13 lieux de mémoire, se double d'un centre de documentation multimédia, d'une salle de projection et d'une galerie d'expositions temporaires. Outils pédagogiques diversifiés auxquels il convient d'ajouter *Le*

Catalogue de 200 pages, conçu et rédigé par Philippe Raxhon, dont le quatrième de couverture reprend opportunément un extrait d'un ouvrage de Primo Levi : « (...) *Dans la haine nazie, il n'y a rien de rationnel. Nous ne pouvons pas la comprendre mais nous devons comprendre d'où elle est issue et nous tenir sur nos gardes. Si la comprendre est impossible, la connaître est nécessaire parce que ce qui est arrivé pourrait recommencer.* » (Les naufragés et les rescapés).

Est-il besoin d'ajouter que les jeunes générations – et singulièrement le public étudiant – sont instamment invitées à cette démarche salutaire contre les dangers de l'indifférence ou de l'oubli ?

Henri Deleersnijder



mémoriels – dont nombre de témoignages audiovisuels – qui visent non seulement à raviver le souvenir de ce que fut l'entreprise déshumanisante du nazisme, mais aussi à favoriser une prise de conscience indispensable des relents nauséabonds que charrient certains discours démagogiques ou xénophobes de notre société. Comme le note Jean-Michel Heuskin, président des "Territoires de la Mémoire", rien n'est à

Depuis le 11 janvier 2000, le Centre d'éducation à la tolérance et à la résistance (boulevard d'Avroy, 86, 4000 Liège) est ouvert, du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures. Prix : 100 FB (adultes), 80 FB (enfants). Renseignements : ASBL "Les Territoires de la Mémoire", tél. 04/232.01.04, fax 04/222.27.74.

L'Administration des ressources immobilières engage...

Trois ingénieurs supplémentaires prêteront désormais main forte à notre Administration des ressources immobilières (ARI). En effet, trois postes réservés de longue date à l'ARI par le Conseil d'administration de l'Université viennent d'être attribués à des ingénieurs civils dotés d'une large expérience.

En adoptant, en avril dernier, le rapport de l'audit consacré à l'ARI par le Pr J.-M. Rigo, le Conseil d'administration a permis la création d'un poste d'ingénieur civil "chef des services techniques", d'un

poste d'ingénieur civil "chef du service contrats et marchés" et d'un poste d'ingénieur civil "chef du service entretien des bâtiments".

Les épreuves de recrutement ont eu lieu en octobre dernier et, suite aux résultats des examens, trois ingénieurs expérimentés ont été engagés à dater du 1^{er} janvier 2000. Il s'agit de Christian Evens, ingénieur civil architecte, pour les services techniques, de Pascal Valette, ingénieur civil architecte, pour le service contrats et marchés, et de Mouhazab Sahloul, ingénieur civil des constructions, pour le service entretien des bâtiments.

L'arrivée de ces trois ingénieurs permettra la mise en route de l'ensemble des propositions formulées par le Pr Rigo dans son rapport d'audit.

Le *Quinzième jour du mois* fera le point sur les conséquences de l'application désormais achevée du rapport du Pr Rigo dans un prochain numéro.



Ressources immobilières - B2 - Sart Tilman

Le service social du personnel a (aussi) déménagé !

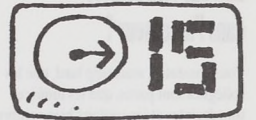
Après avoir vécu plusieurs années au sixième étage de la Résidence André Dumont, la petite équipe du service social a quitté, sans regret, la tour devenue... infernale ! Elle a investi avec un plaisir non dissimulé les bureaux de l'"ancienne expédition" au 9, place du 20 Août, rez-de-chaussée du bâtiment central de l'université de Liège.

Avec une salle d'attente accueillante, des bureaux peints de couleur chaleureuse, Nathalie Servais au secrétariat et Hélène Renard au service social sont à votre disposition pour tout renseignement dont vous auriez besoin.

Hélène Renard, tél. 04/366.55.28
Nathalie Servais, tél. 04/366.55.29
Ou Helene.Renard@ulg.ac.be
Site <http://www.alg.ac.be/> rubrique informations générales-ressources humaines
Permanences les lundi et mardi matin, mercredi et jeudi après-midi.

N'oubliez pas la fête du personnel
le 25 février 2000
Au Casino de Chaudfontaine

15 jours 15 secondes



Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès, le 16 décembre, de **Louis Nollet**, professeur ordinaire émérite de la faculté des Sciences, et, le 21 décembre, de **Jacques Vanderschueren**, chargé de cours de la faculté des Sciences. Nous présentons aux familles nos plus sincères condoléances.

Indélicatesse

Le SEGI nous rappelle l'attitude de **prudence** qu'il convient d'adopter face à des messages électroniques qui vous invitent à les relayer eux-mêmes vers un maximum de correspondants. Ces envois ont de manière évidente un effet "boule-de-neige", généralement mal venu : ils coûtent en utilisation du réseau, en encombrement des serveurs de courrier, en frais de téléphone pour ceux qui se connectent au départ du domicile et en ressources sur les postes individuels ; ils font perdre du temps à tout le monde et indisposent ceux qui, en les recevant, comprennent immédiatement qu'il s'agit de canulars. Utilisant des prétextes émotionnels (comme le dernier message "solidaridad con Brian"), ou promettant des gains financiers (comme le récent message relatif à une pseudo-publicité de Microsoft pour Internet Explorer), de tels messages risquent de vous abuser.

Formations

Le Service de technologie de l'éducation et son département formations informatiques (STE-Formations) organise des formations courtes à l'attention des personnes actives. Au programme, Internet, Multimédia, PAO, Bureautique, etc. Prix : de 3 000 à 3 200 BF par journée suivant la formation (réductions aux membres du personnel universitaire et à leur famille).

Contacts : E. Poult, rue Stévert, 2 bât C1, 4000 Liège, tél. 04/366.90.57 ou 90.50, fax 04/366.90.59, stefinf@ulg.ac.be ou encore le site www.ste.fapse.ulg.ac.be

Le théâtre en vacances

Stages pendant les vacances de carnaval du 6 au 10 mars : pour les enfants de 6 à 12 ans au Sart Tilman, bât B8, parking P15; pour les ados de 12 à 16 ans, quai Roosevelt 1b, bât A4 4000 Liège. Droits d'inscription : 3 900 FB (3 300 FB pour les membres de la communauté universitaire). Inscriptions : TULg, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège, tél. 04/366.53.78 ou 52.95, Robert.Germay@ulg.ac.be

L'ASBL Bulle dingue

organise, pour les amateurs de sensations fortes, un atelier **percussions sur jambe**, tous les lundis pour les ados et adultes. Au Foyer culturel de Saint-Georges.

Renseignements : 04/259.75.05

Clin d'œil

Vous êtes coincés dans l'ascenseur ?

Vous constatez, mais trop tard, que les collègues sont partis, que les lumières sont éteintes et les couloirs bien sombres, bref que vous êtes seul(e) et que les portes sont fermées en ce petit soir blafard, 20h30 ? Pas de panique : **composez le 3234**. C'est le numéro du PCC, autrement dit du poste central de commande qui veille sur les étourdis et, surtout, sur l'ensemble des bâtiments universitaires.

Prix du Jeune écrivain

Il récompense une œuvre de fiction (entre 5 et 80 pages) écrite par un jeune francophone entre 15 et 25 ans. **Les manuscrits sont à renvoyer avant le 20 février 2000.**

Contacts : Marc Sebbah, avenue Roger Issandé BP55, 31601 Muret cedex France, tél. 00/33.561.51.02.92 ou prix.du.jeune.ecrivain@wanadoo.fr

Prose ou poésie

L'Association des étudiants en droit organise un **tournoi interfacultaire d'écriture le 24 février 2000 à la Maison de la Fédé**, place du 20 août. Les textes (entre 2 et 6 pages) sont à remettre, avant le 10 février, à l'AED. Le 24 aura lieu la remise des prix.

Contacts : Catherine Ndjeka, bd du rectorat 7/037 Bât B31, 4000 Sart Tilman, 04/366.31.64

Euro Foot - Euro Fête

La province de Liège organise l'Euro Fête en Pays de Liège du 8 au 18 juin 2000. Une exposition "Liège et les Liégeois" se tiendra aux Halles des Foires de Coronmeuse dans lesquelles 500m2 sont réservés à l'ULg. Au sein du module "la connaissance en devenir", l'ULg illustrera **ses trois grandes missions : enseignement, recherche et citoyenneté.**



Consultez les sites

des pages WEB consacrées aux publications de l'ULg (<http://www.ulg.ac.be/rech-ens/publications.html>)

Renseignements : Claudine.Purnelle@ulg.ac.be

Déposez les références

de vos monographies dans la vitrine électronique des publications (<http://www.segi.ulg.ac.be/admc/pubulg/index.lasso>)

Renseignements : Jean-Francois.Bachelier@ulg.ac.be

Libertés académiques

On nous répond



Chère Collègue,
C'est avec regret mais sans ennuiement que j'ai lu les quelques lignes intitulées "Big Mac is teaching you" et signées Pascal Durand dans votre dernier numéro du *Quinzième jour*. Ce papier remet en question le financement par le secteur privé d'outils d'éducation, en l'occurrence un jeu consacré à l'hygiène alimentaire, destiné aux écoles primaires sponsorisé par McDonald's. Je pense que notre société européenne vieillissante réagit de façon excessive et "incendiaire" à ce qui a la marque de notre voisin américain ou celle de puissantes multinationales. Est-ce la bonne méthode pour défendre ce que nous pensons être nos valeurs de société ? Je me permets d'en douter et voudrais apporter quelques bémols à ces affirmations (...). Si le financement public de l'enseignement est et doit rester un des piliers de notre système d'éducation, le temps est révolu où un professeur d'université pouvait exercer parfaitement sa mission en vivant en vase clos entre ses livres, ses épreuves et ses étudiants. Dans notre monde où l'information est pléthorique et les progrès fulgurants, il est d'autant plus important de rester les pieds sur terre, en contact étroit avec notre environnement social et économique ; ce qui ne nous ôte nullement notre esprit critique et même nous aide à le renforcer. Le retard qu'a pris l'Europe dans cette évolution pourrait lui coûter très cher à l'avenir. A nos philosophes et à nos sociologues de garder les yeux ouverts pour éviter tout dérive.

Mais revenons au sujet concret du jour à savoir, en fait, la promotion de l'hygiène dans les cuisines de chacun d'entre nous. Savez-vous que respecter quelques principes

élémentaires permettrait d'éviter des dizaines, des centaines voire des milliers de cas de gastro-entérite ou de maladies plus graves dans notre pays ? Par exemple, l'isolement des volailles crues des autres composants d'un repas en utilisant un matériel de cuisine dédié (plat, planche de découpe, couteau), en se lavant de façon adéquate les mains après contact et en appliquant une cuisson suffisante, est un moyen essentiel de prévention mais trop méconnu. Les enfants sont certainement un bon vecteur de cette information au sein d'une famille et le jeu un excellent support pédagogique. Ce jeu, développé par une agence spécialisée et supervisé par des scientifiques dont votre serviteur, reprend plus d'une centaine de conseils de ce type. Le fait de voir un discret logo du sponsor dans un coin du mode d'emploi ne me semble pas rédhitoire au vu du bénéfice escompté en terme de Santé publique. De plus, à aucun moment dans le contenu du jeu, il n'est fait allusion au secteur de la restauration rapide. Si la Communauté française avait eu la même idée, je l'aurais applaudie à deux mains, mais il se fait que, cette fois, c'est une initiative privée et c'est très bien comme cela (...).

En conclusion, travaillons ensemble, non pour devenir des « consommateurs asservis et convertis » mais pour mieux connaître ce que nous mangeons, afin de pouvoir préparer et consommer sans risque excessif une alimentation riche et variée.

Pour terminer par un clin d'œil (...) j'acquiesce à la remarque de M. Durand qui critique la restauration rapide en ce qu'elle encourage de manger avec ses doigts. Elle devrait au moins encourager ses clients à un nettoyage approfondi avant usage. J'en prends bonne note, mais ceci est une autre histoire.

Georges Daube, chargé de cours.

Sortie de presse

► Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER
La localisation des productions agricoles
Paris, Nathan, 1999

L'ouvrage dresse un panorama du secteur agricole dans le monde. Il décrit les changements récents, évoque les perspectives à venir, montre les principales spécificités des grandes productions et fournit des méthodes d'analyse des localisations et des mutations. Relevant de la géographie agricole, il privilégie les analyses thématiques plutôt que régionales et s'attache ainsi aux constances et particularités d'un secteur dont les enjeux sont vitaux pour notre société (sécurité alimentaire, qualité des produits, sauvegarde de l'environnement, etc.).

L'auteur présente d'abord le secteur dans sa globalité ainsi que les grandes productions : importance et diversité régionale, mutations en cours, principaux défis. Les deux dernières parties de l'ouvrage sont consacrées aux analyses de localisation à travers six grands courants de pensée qui ont influencé les recherches.

Ce travail de synthèse, riche en explications et en documents, donne des clés aux étudiants en géographie et en sciences économiques, ainsi qu'aux ingénieurs agronomes, pour mieux comprendre les grands systèmes agricoles du monde.

Le Pr Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER dirige les services de *Géographie économique et de Didactique de la géographie.*

Membre de l'ABPU

Place du 20 Août 7, bâtiment A1, 4000 Liège - <http://www.ulg.ac.be/le15jour/> - Éditeur responsable : Léopold Bragard

Comité de suivi de la **Communication** : Jean Beaufays, Albert Bolle, Daniel Desmecht, Pascal Durand, Maurice Lamy, Jacques Nihoul, François Pichault

Rédactrice en chef : Patricia Janssens (04) 366 44 14 - E-mail : le15jour@ulg.ac.be, Fax (04) 366 44 22

Equipe de rédaction : Danielle Bajomé, Olivier Beaugé, Henri Deleersnijder, Marie Demoulin, Catherine Eeckhout, Fabienne Lorient, Didier Moreau, Ch. Servais, Fabrice Terlonie, Kristell Van Hove - Les étudiants de 2^e licence de la Section Information et Communication

Photographie : Françoise Denoel - Secrétariat : Joëlle Gris (04) 366 56 95 - Mise en pages : Caroline Basteyns - Site Internet : Marc-Henri Bawin

Régie publicitaire : Antoine Degive (04) 224 10 40 - Photogravure : Comegra - Impression : Imp. Frings - Avec la collaboration de Pierre Kroll

agenda

■ **Vendredi 14 janvier 2000, 20h15**
Colloque
CHU (Sart Tilman), auditoire Welsch, rez-de-chaussée du bâtiment des amphithéâtres
Dermatoses induites par médicaments et éruptions allergiques
Organisé par le Pr Michel de la Brassinne
Contacts : secrétariat AMLg, tél. 04/223.45.55

■ **Du 14 janvier au 16 janvier 2000**
Exposition
place du marché 27, 4000 Liège
11^e Salon international d'Armes anciennes
Contacts : 085/61.28.04

■ **Mardi 18 janvier 2000 à 20h00**
Concert
MAMAC
Parc de la Boverie 3, 4000 Liège
L'ombre du son de Jean-Paul Dessy
Organisé par l'ALPAC JAM en Collaboration avec le Conservatoire de Liège et l'OPL
Contacts : musée de la Boverie, tél. 04/343.04.03

■ **Mercredi 19 janvier 2000 à 18h00**
Conférence
Salle de l'Horloge, place du 20 Août, 4000 Liège
La Lombardie et le Pô et les riches cités dont Milan
Par Antoine Mannoni, professeur honoraire
Contacts : Société Dante Alighieri de Liège, Mme Sabine Gola, tél. 04/227.53.98

■ **Mercredi 19 janvier 2000 à 19h00**
Conférence
MAMAC
Parc de la Boverie 3, 4000 Liège
Aspects de la création contemporaine en Belgique francophone
Claude Lorent
Contacts : musée de la Boverie, tél. 04/343.04.03

■ **Vendredi 21 janvier 2000**
Colloque
Bd du rectorat 19 B51, 4000 Liège
L'avenir des relations sociales dans une économie en mutation
Organisé par le LENTIC
Contacts : Marc Zune, tél. 04/366.27.38

■ **Du 21 au 29 janvier**
Opéra
Théâtre royal de Liège
Aida
De Verdi
Réservations : ORW, tél. 04/241.47.22

■ **Lundi 31 janvier 2000, à 14h**
Théâtre
Au Centre culturel "Les Chiroux"
place des Carmes, 4000 Liège
Knock
De Jules Romains
Contacts : 04/232.20.82

Pour l'agenda complet des manifestations, consultez la page agenda du site web de l'Université : <http://www.ulg.ac.be>

